Zeitschrift: Revue de linguistique romane

Herausgeber: Société de Linguistique Romane

Band: 36 (1972) **Heft:** 143-144

Buchbesprechung: Livres reçus : publications récentes

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 24.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LIVRES REÇUS. PUBLICATIONS RÉCENTES

REVUE DES REVUES 1.

Dans la recension qu'elle présente de quelques revues, la RLiR publie un bref résumé des articles qui traitent de linguistique romane et se contente de signaler les autres.

I. ROUMANIE.

Revue Roumaine de Linguistique. Les lecteurs de la RLiR 34, 1970, ont pu lire (p. 411-413) un compte rendu de la RRL pour les années 1967, 68 et 69.

Tome XV, année 1970. — G. Pana-Dindelegan, The adverbial-phrase and the quantitative phrase, relevant determinants for the subcategorization of the verb, p. 1-15. — L. Schwartz, Écart sémantique, structure des temps et structure des personnes dans le langage poétique, p. 17-29. Étude tendant à hiérarchiser quatre variantes d'un même poème de Mihai Eminescu. La distance structurale, calculée sur le nombre des écarts entre chaque variante, permet d'établir la hiérarchie B-C et D-A, les deux dernières restant peu éloignées l'une de l'autre. L'auteur se propose d'établir la hiérarchie des variantes, sur d'autres calculs : la distance paradigmatique est établie à partir des figures associant des éléments de vocabulaire relevant de domaines sémantiques différents; plus les écarts entre les domaines associés sont grands, plus la cotation est élevée. La distance sémantique confirme la hiérarchie établie précédemment. Les hiérarchies calculées sur des éléments de syntaxe (succession des temps ou succession des personnes verbales) donnent une fois un ordre conforme et l'autre fois un ordre inverse. — K. V. S. Murti, Charles Lamb's «Dream-Children»: a syntactic approach to sublimation, p. 31-36. — L. VAINA, Étude mathématique du poème de Charles Baudelaire « A une passante » et de ses diverses traductions roumaines, p. 37-47. Après des calculs très serrés sur la fidélité de quatre traductions roumaines, du point de vue de la sémantique et de la syntaxe, l'auteur établit une hiérarchie: la traduction la plus fidèle est aussi celle que la critique trouve la plus belle. — P. Schveiger, Parataxis and hypotaxis in a generative grammar, p. 49-61. — L. Theban, Le type syntaxique du fidjien, p. 63-86. — W. Nemser et T. Slama-Cazacu, A contribution to contrastive linguistics (A psycholinguistic approach: contact analysis), p. 101-128. — A. BIDU-VRĂNCEANU, Esquisse de système lexico-sémantique : les noms de couleur dans la langue roumaine contemporaine, p. 129-140 et p. 267-278. L'ensemble des adjectifs désignant une couleur se répartit en plusieurs classes et sous-classes. L'opposition essentielle repose

1. Cette « revue des revues » (p. 406-422) est faite par M. G. Tuaillon.

sur la désignation absolue et la désignation non absolue, c'est-à-dire approximative soit par rapport à une couleur absolue dont l'adjectif est modifié par un suffixe, soit par rapport à deux couleurs ou par rapport à un objet. L'association autour d'une couleur primaire, de différentes couleurs secondaires forment un paradigme sémantique qui couvre une certaine zone du spectre. — S. Reinheimer-Ripeanu, Contributions à la suffixation dans le patois francoprovençal de Vaux-en-Bugey (Ain), p. 141-156. A partir du très riche Lexique... de Vaux, M^{me} R.-P. a dressé la liste des alternances radicales que la suffixation provoque (p. 144-145), l'inventaire des suffixes (p. 146-148), qu'elle a classés selon la qualité du mot dérivé (tableau p. 149). Tout cela est très bien fait. Quant aux structures syntaxiques rendant compte de la suffixation, elles me semblent bien inutilement compliquées : qu'une chose aussi simple que le rapport qui existe entre poussière et poussièreux doive s'inscrire dans la formule :

$$Ps + V + Ncd \rightarrow Ps + Vcop + Aa$$

cela ne me paraît ni nécessaire, ni utile. Nos langues formées de mots peuvent exprimer, aussi bien que des symboles abstraits et propres à chaque chercheur, les valeurs obtenues par la suffixation. Essayons : « suffixe d'adjectif indiquant la possession » ou même, le plus souvent, « l'abondance dans la possession, l'excès dans la possession ». Expressions verbeuses peut-être, mais immédiatement compréhensibles, bien que plus riches de sens qu'une équation de symboles. — G. Maneca, Considerazioni sulla struttura vocalica dell'italiano et del friulano, p. 157-164. Étude de linguistique quantitative tendant à mesurer l'originalité propre des deux idiomes romans. Les calculs portent : 1º sur le pourcentage des voyelles 46,32 % en italien et 44,57 % en frioulan (l'anglais est à 37,4 %, le français à 43,36 %, le roumain à 49,7 %) ; 2° sur le nombre des phonèmes vocaliques: 7 en italien et 10 en frioulan; 3º sur l'occurrence de chacun des phonèmes : [i] et [e] arrivent en tête dans les deux langues, suivis de [o] en italien, de [a] en frioulan; 4° sur le pourcentage des syllabes ouvertes et des syllabes fermées : 72,6 % de syllabes ouvertes en italien, 69,5 % en frioulan ; faible écart qui correspond au faible écart observé dans le pourcentage des voyelles dans les deux langues ; 5° les types de syllabes à 1, 2, 3, 4 ou même 5 phonèmes : le frioulan a un peu plus de syllabes monovocaliques (7,34 % contre 4,45 % à l'italien). Si intéressants qu'ils puissent être, ces calculs ne permettront des conclusions solides que lorsqu'ils seront faits sur de très nombreux idiomes. — S. Marcus, Two poles of the human language, p. 187-198; p. 309-316 et p. 495-500. — B. Combettes, Observations sur le traitement des circonstants dans une grammaire transformationnelle de l'ancien français, p. 199-207. Mise en formulation des transformations utilisées par l'ancien français pour ce qui est de l'ordre des trois éléments : Circonstant, Verbe, Sujet. Insiste sur le fait que le Circonstant qui commence la phrase doit porter une « marque », qu'il ne doit pas être un Circonstant « neutre ». — V. Drimba, Problèmes d'une nouvelle édition du Codex Cumanicus, p. 209-221; Miscellanea Cumanica, p. 455-459 et p. 579-584.— P. Tekavčić, Sulla molteplicità dei riflessi delle vocali latine nei dialetti istroromanzi, p. 223-240. Les dialectes romans parlés dans la péninsule d'Istrie (Yougoslavie) ont des traits communs avec les dialectes vénitiens. Tout le monde est d'accord sur ce point. Mais sont-ils simplement des dialectes de type italien, un peu originaux parce que marginaux, ou ont-ils connu, avant de subir l'influence vénitienne, une époque indépendante face au roman d'Italie? M. T. apporte des arguments à la thèse de l'indépendance ancienne ; il les trouve dans l'histoire phonétique des voyelles istro-romanes, dont l'auteur donne de nombreuses séries pour huit parlers istro-romans, dont les deux parlers urbains de Pola et de Pirano. Utilisant la théorie de la diphtongaison par métaphonie, l'auteur pense pouvoir distinguer quatre couches successives dans la composition de l'istro-roman : une couche ancienne autochtone, dérivant d'une latinisation originale, celle qui permet d'affirmer « Non italiani, ma Latini! », une autre couche due à l'influence du frioulan, une troisième apportée par le dialecte romagnol, via Ravenne, et la quatrième enfin venant du vénitien. Voilà pour un idiome roman, un vocalisme très composite. — M. Maniolu Manea, ¿ Qué es el neutro español? (Analisis estructural del pronombre neutro), p. 241-246. L'emploi de l'article neutre devant un adjectif pour désigner « tout ce qui peut avoir la qualité exprimée par l'adjectif » semble être une variante combinatoire du masculin, servant à désigner la catégorie du virtuel, du non-actualisé. Dans le système pronominal, le neutre est aussi une variante combinatoire du masculin; il indique l'inanimé ou sert à exprimer, à annoncer (interrogatif-démonstratif) l'idée d'un substantif dont on ignore encore le genre, parce que ce substantif est insuffisamment connu et donc non-déterminé. — A. T. DE CASTILHO, Sur l'aspect verbal en portugais, p. 247-249. Sommaire de la thèse de doctorat soutenue par l'auteur à São Paulo. — M. Vulpe, Note sur les propositions subordonnées dans les textes dialectaux roumains, p. 251-259. Étude de linguistique quantitative établie sur deux corpus de textes narratifs, l'un dialectal, l'autre littéraire. La proposition est environ deux fois plus brève dans le dialecte que dans la langue littéraire et la subordination est un peu moins fréquente : 31 % de subordonnées en dialecte, contre 40,7 % en langue littéraire. La répartition des subordonnées n'oppose pas les deux niveaux de langue. — A. Giurescu, Osservazioni sulla categoria dei composti romanzi, p. 261-266. L'auteur fait remarquer qu'italien, roumain et français ont actuellement des modes de composition semblables pour des mots comme chien-loup, position-clef, guerre-éclair, caslimite. — M. Mancas, La structure sémantique de la métaphore poétique, p. 309-334. — M. Iliescu, Le présent de l'indicatif et du subjonctif en frioulan et morphologie comparée, p. 335-343. L'auteur examine avec une grande précision pour le frioulan d'Udine une idée générale déjà émise dans un article du B. S. R. L. R. (1969), Sur l'origine de la désinence de la première personne du singulier de l'indicatif présent dans les langues romanes. En frioulan, la voyelle atone finale -i qui sert, au besoin, d'appui vocalique, a été généralisée au subjonctif singulier et à la première singulier de l'indicatit. Par les zones d'extension et par la forme même de la voyelle développée, le frioulan se rapproche, de façon très nette, du catalan. — M. Cîrstea, La generazione della forma atona «ci » nella lingua italiana contemporanea, p. 345-367. Analyse dans une perspective de grammaire générative de la forme italienne ci (et de sa variante ce). Cette forme atone directe et indirecte de la quatrième personne peut être aussi pronom adverbial

(français y). Ces multiples valeurs permettent un vaste éventail à l'analyse générative. Sur un point seulement, une remarque : est-ce que les cas amphibologiques (p. 351) tiennent vraiment à la forme ci? N'est-ce pas plutôt une amphibologie naturelle à toute quatrième personne: Nous pouvant être indifféremment un moi + toi et un moi + lui ? — E. Goga, Observaciones acerca de unos tipos nominales en español, p. 369-376. Du latin à l'espagnol, l'évolution a créé des morphèmes qui marquent de façon plus nette les catégories grammaticales de genre et surtout de nombre. Ces gains d'information par les marques grammaticales sont mesurés numériquement par l'auteur. Ainsi — et ces chiffres permettent de voir les progrès — la catégorie des substantifs qui portent toujours en eux l'indication du genre et du nombre ne regroupait que 1,26 % des noms latins; l'espagnol a porté cette catégorie à 12,32 %. - N. Anghelescu, Observations sur les démonstratifs pronominaux dans l'arabe moderne, p. 377-383. — S. ZOLTÁN, Some problems of Hungarian word-formation within the framework of a generative grammar, p. 385-388. — L. IONESCU, Typological remarks on dialects spoken in Moldavia, p. 389-400. Sur la base des palatalisations consonantiques, l'auteur établit une caractéristique des dialectes moldaves et dresse une carte de la région linguistique. Au sud-ouest de la Moldavie administrative, s'étend une aire de parlers dont il est malaisé de dire s'ils sont moldaves ou roumains centraux. Cette aire de transition, oblongue, s'étend dans la basse vallée du Sereth, sur la rive droite du fleuve. Quelle que soit la complexité de la mosaïque linguistique de la Moldavie, les caractéristiques retenues couvrent le reste de la région, sauf au nord-ouest, en contact avec la Bukovine, une aire dont le centre est occupé par la haute vallée de la Moldava. — A. Avram, L'alternance phonologique [o] post-tonique ~ [u] prétonique en roumain, p. 439-444. Le roumain connaît habituellement l'alternance o tonique face à u non-tonique. Dans certains cas, l'ordre de l'alternance est bouleversé. Il semble que le plus souvent ce désordre est lié à un contexte phonétique : la voyelle est entourée de k et de l. Mais cette série devient très productive dans la langue moderne; ce qui risque d'institutionaliser l'exception. — D. Copceag, Considérations typologiques sur l'article post-posé en roumain, p. 445-447. La post-position de l'article défini oppose le roumain aux autres langues romanes, mais cette opposition n'est pas seulement morphologique (et phonétique dans certains cas de suture); elle affecte aussi la syntaxe : l'article défini et la détermination sont impossibles avec les composés du type linge-blide «lêche-plats » = parasite. A plus forte raison, la substantification de formes verbales (va-et-vient) ou d'expressions (le je ne sais quoi) est impossible. — P. Creția, Contribution à l'étude des complétives participiales du grec ancien, p. 449-453. — I. FISCHER, Un sens méconnu de lat. TAN-DEM, p. 461-464. Un exemple de TANDEM = TAMEN « malgré tout » et quelques exemples de Tandem = Tam « tellement ». Tous ces exemples sont pré-classiques et permettent à l'auteur une explication plus générale que sa modestie ne le dit: « les particules -em, -dem n'étaient pas encore d'un usage strictement spécialisé... elles servaient à offrir au mot simple des variantes plus expressives ». — M. ILIESCU, Encore à propos des mots «reconstruits» et des mots «attestés», p. 465-469. On ne peut avoir la même confiance dans toutes les reconstructions. Certaines sont pratiquement aussi sûres que les bases étymologiques attestées, ce sont

les mots que l'auteur appelle « dépendants », c'est-à-dire ceux qu'on peut mettre en rapport avec un mot assuré qui subit une simple modification par « reconstruction ». Les autres reconstructions qui n'ont pour base que la convergence dans le passé des mots romans connus et qu'on ne peut pas mettre en rapport avec des bases attestées, restent plus hypothétiques. Une distinction devrait être établie entre les deux séries, d'une manières plus précise que dans les divers dictionnaires étymologiques, qui, devant la double série des reconstructions, marquent la hiérarchie entre elles, simplement en usant de l'astérisque avec une plus ou moins grande rigueur. — I. IORDAN, Roumain «pre-», p. 471-473. La liberté avec laquelle le roumain crée des composés avec le suffixe pré- « avant » semble bien plus grande que celle des autres langues romanes. L'auteur explique cette situation par le fait que le roumain n'a pas une tradition littéraire aussi longue, aussi contraignante que les autres langues romanes occidentales. — E. LINTA, Observations morphologiques concernant les noms d'origine polonaise en vieux roumain, p. 475-477. Le passage des emprunts entre la langue polonaise et le vieux roumain s'est accompagné de perturbations diverses : un nom polonais a donné un adjectif roumain et vice-versa; un cas oblique polonais a donné un nom en roumain; plus fréquentes les modifications de genre; quant au pluriel polonais il a donné des pluriels roumains d'où ont été tirés des singuliers selon les règles morphologiques roumaines. — C. Maneca, Alcuni cenni per un programma di studi quantitativi sulla lingua rumena, p. 479-486. L'auteur étudie quelques points de méthode pour obtenir la fréquence des graphèmes, des phonèmes, des morphèmes et des lexèmes du roumain standard. Pour les graphèmes, il suffit de prendre les 31 lettres de l'alphabet roumain, en comptant comme graphèmes différents la lettre simple et la lettre affectée d'un signe diacritique; il faut aussi éliminer les emprunts non intégrés, notamment les noms propres étrangers. Pour le calcul de fréquence des phonèmes, M. M. est d'avis de choisir le système phonologique le plus simple, celui qu'a établi M. Vasiliu; mais de faire tout de même entrer dans les calculs, de façon particulière, les semi-voyelles, allophones des voyelles correspondantes, dans certaines positions. Pour la fréquence des morphèmes, il faudrait travailler sur un corpus d'un million de mots. Mais pour la fréquence des lexèmes, le corpus devrait être dix fois plus important et offrir des textes de tous styles. — M. Manoliu Manea, Quelques réflexions sur la place de la voix dans une grammaire transformationnelle, p. 487-493. L'auteur propose d'introduire la notion de Voix (Vo) dans les relations transformationnelles et de classer les emplois dans les catégories plus ou moins factitives, plus ou moins passives, plus ou moins dynamiques, pour arriver ainsi à la notion de réciprocité. — G. Mihaila, Notes étymologiques, p. 501-504. Article rédigé en russe, qui étudie l'étymologie de quelques mots roumains ; patască « ancienne monnaie » patic « cagneux », patnoscă « marche-pied », pădăia et păpurojnie. — A. Rosetti, Sur les frontières du latin balkanique, p. 505-506. Insiste sur le fait que le latin oriental regroupait l'Italie centrale, la Dalmatie et les provinces danubiennes, que la frontière occidentale de ce latin puis des idiomes romans qui en sont nés, a été longtemps une frontière en mouvement. — M. Sala, Sur la tendance linguistique, p. 507-509. Pour éviter «l'atomisme » qui domine généralement en phonétique évolutive, M. S. est d'avis de regrouper les différents phénomènes

sous des tendances générales, comme tendances à la syllabe ouverte, à la palatalisation des consonnes, à la diphtongaison, etc. Il est difficile de trouver la cause de la tendance phonétique, mais elle peut entrer dans une description typologique. — Z. Szabó, Are there two or three kinds of affixes in Hungarian? p. 511-513. — V. VASCENCO, Sur le nom de personne « Cantemir », p. 515-517. Cet anthroponyme roumain a pour origine le nom d'un célèbre guerrier tartare. D'abord surnom d'un chef de guerre roumain, il devint nom de famille. Les deux éléments viennent des langues altaïques: 1º khan ou commandant, 2º toponymes fréquents dans les langues altaïques. — L. Vasiliu, « Double subordination syntaxique » et « ellipse », p. 519-528. Des phrases avec prédicat lié de façon lâche au sujet d'un verbe intransitif a venit vesel « il est venu gai » ou avec prédicat de l'objet am vazut-o vesela « je l'ai vue gaie » ont fait problème pour les linguistes qui ont composé la syntaxe transformationnelle du roumain, au point qu'ils ont parlé de types syntaxiques aberrants et de « déviations résidant en la non-observation » d'une règle. L'auteur de cet article propose d'y voir des phrases à double subordination avec ellipse du verbe a fi « être », ligature habituelle des prédicats. En somme : « il est venu, il était gai » ; « je l'ai vue ; elle était gaie », constructions sur lesquelles intervient une opération transformationnelle, l'ellipse (non pas « l'élision » comme dit l'auteur, p. 528). — W. Mańczak, Évolution phonétique et rendement fonctionnel, p. 531-537. L'auteur de cet article essaie de voir s'il n'v aurait pas, dans les observations de la phonostatistique, la clef pour tous les problèmes de pnonétique évolutive. Il fait d'abord état de la remarque de Zipf: « au moment où la fréquence d'un phonème augmente de telle sorte qu'elle dépasse largement ce qu'on peut considérer comme sa fréquence normale, le phonème en question commence à évoluer ». Mais il s'inscrit en faux contre la tentative de M. P. Guiraud qui a cherché à donner à cette idée de Zipf « plus de précision et de rigueur ». Les objections que M. M. présente contre l'argumentation de M. Guiraud, sont solides. On pourrait aussi en faire d'autres : ce ne peut pas être le passage de kw à k qui a déclenché les palatalisations de la consonne k du latin, puisque le passage de kw à k est nécessairement postérieur aux palatalisations (romane et française). Abandonnant donc la « précision et la rigueur » recherchée par M. Guiraud, M. M. conserve pourtant la thèse de Zipf de façon globale en la fondant sur la stabilité des rapports entre les différentes catégories de phonèmes dans toutes les langues du monde. La première partie de l'article s'achève donc sur l'affirmation de ce principe : fréquence excessive d'emploi, cause d'évolution. La deuxième partie illustre une autre loi : « les phonèmes plus rarement employés évoluent, en général, plus rapidement que ceux qui sont usités plus fréquemment ». C'est-à-dire : fréquence faible, cause d'évolution plus rapide. Pour éliminer ce qui pourrait paraître contradictoire entre le début et la fin de l'article, on devrait se demander si le voisinage de la moyenne ne serait pas une assurance de stabilité et si tout écart par excès ou par défaut ne serait pas une cause possible d'évolution. Mais, à ce niveau de généralité, une affirmation risque de rencontrer, dans l'observation linguistique, presque autant de faits qui la confirment que d'autres qui la contredisent, tant il est vrai que la quête des vérités générales est une entreprise audacieuse. Sachons gré à l'auteur de nous avoir montré les deux pôles entre lesquels

oscillent les conséquences de la fréquence d'emploi. — H. G. Klein, Zur frage einer aspectuellen opposition in der Romania, p. 539-544. Comparaison sur la valeur des imparfaits français, roumains avec les aspects correspondants du verbe russe. — A. Bidu-Vrănceanu, Une modalité de description paradigmatique au niveau du lexique, p. 545-568. Après avoir décrit le système des noms de couleurs en roumain contemporain (voir ci-dessus), l'auteur tire de son étude des leçons plus générales, applicables à d'autres parties du vocabulaire. Dans un cadre ainsi délimité, le système lexico-sémantique doit s'étudier grâce à la théorie des ensembles, car la complexité numérique des oppositions est plus grande que ne le disent MM. Catineau et Dubois pour qui elles ne peuvent être que binaires ou, à la rigueur, ternaires. Un système lexico-sémantique fait apparaître, à côté des oppositions fermes et constantes, des zones « en voie de structuration » dans lesquelles la netteté des oppositions laisse à désirer. L'auteur voit très justement dans ces deux possibilités d'oppositions, une caractéristique propre qui distingue le lexique des autres éléments constituant une langue. — L. Nebesky, Notes on the Mathematical Metaphor, p. 569-570. — E. P. Dombi, An Index of Incompatibility for Synaesthesia, p. 571-584. — Rangées dans les Miscellanea, les deux études suivantes: — M. Tutescu, Un concept de base de la sémantique actuelle : la « pré-supposition », p. 585-595. Notes de lectures et réflexions sur tout ce qui entoure l'acte de communication, sur ce qui lui est immanent et qui oriente les sens possibles vers une signification particulière. — V. Iliescu, "Provinciam... intermisit" Zu Eutr. IX, 15, 1, p. 597-600.

Tome XVI, 1971. — A. Rosetti, Remarques sur la grammaire générative transformationnelle, p. 3-6. Quelques pages qui, sous une allure anodine et d'un ton détaché, juxtaposent, sur le langage inné et la structure profonde universelle, quelques contradictions graves qui n'ont pas empêché la continuation de la construction de la théorie transformationnelle. Quelques lignes terminales délimitent l'apport positif. Suit une bibliographie de vingt-cinq ouvrages. — A. Graur, Fréquence et Évolution, p. 7-8. La fréquence d'emploi et ses conséquences sur l'évolution linguistique a été étudiée par M. Mańczak dans un article de la RRL de 1970. M. G. revient sur le problème pour élargir le débat aux faits de réfection analogique en morphologie. C'est le terrain idéal pour montrer que la fréquence d'emploi est un obstacle à l'évolution, mais il s'agit d'une évolution de type particulier, l'analogie, à laquelle sont rebelles tous les verbes d'emploi fréquent : être, avoir, faire. — P. SGALL et E. HAJIČOVÁ, A « fonctional » generative description (Background and framework), p. 9-37. Réflexions sur des exemples anglais, parfois allemands et slaves. — C. Maneca, Problemas de terminologia lingüistica rumana, p. 39-45. Après avoir indiqué quelques règles pour l'élaboration de tout lexique technique, M. M. souligne le retard que la linguistique roumaine avait dans ce domaine et l'apport positif des professeurs Budeanu et Pușcariu et de l'ouvrage Lexiconul Technic Rôman. M. M. rejette à la fois le purisme qui condamne les emprunts et la mode du néologisme inutile, comportements qui compliquent le travail logique. Celui-ci devrait aboutir à un dictionnaire de la terminologie linguistique. — P. Dombi Erzsebet, On the semantic basis of synaesthesia, p. 47-52. — D. Bugeanu, Etymologies françaises: 1 Quais, 2 Arlequin, p. 53-62. L'auteur voit dans ouais, affirmatif ironique, dubitatif ou familier, un dérivé de oyez, oez, cinquième personne de l'impératif de ouïr. Certes les impératifs peuvent donner des emplois exclamatifs. Certes l'anglais (cf. oh yes expliqué par oyez dans l'Oxford Dictionary) et le roumain (auzi!) présentent des cas similaires. L'idée peut être bonne; la démonstration demande à être étoffée, par des exemples français qui marqueraient les étapes de l'évolution. Pour arlequin, l'auteur critique les étymologies jusqu'ici proposées : difficultés phonétiques (d'ou vient le R?), difficultés sémantiques (comment passer du sens de démon, au personnage humain de la Commedia dell'Arte?). Puis il nous propose l'itinéraire suivant dans la génération des noms de marionnettes des théâtres itinérants : Karl (allemand) désigne un vieux balourd, qui, grâce à un suffixe diminutif, devient Karlik « nain » en tchèque et qui n'a aucun mal à s'enrichir d'un nouveau diminutif italien Karlekino, nom de marionnette italienne. On aurait aimé, pour ce mot, une attestation, une référence. Par ailleurs il existait en ancien français, en italien, en provençal et en catalan, des formes arlot arlotto « coquin, glouton ». Pour M. B., arlot est un karl « vieux balourd » privé de son initiale et suffixé d'un diminutif; arlecchino est un Karlekino privé de son initiale. L'auteur signale quelques autres mots désignant des nigauds qui ont, à l'origine, des prénoms. On sent la vérité toute proche. Il est certain que l'italien arlecchino est un croisement de arlotto « coquin » et de Karlekino, nom de marionnette, que le français arlequin est un emprunt à l'italien. Reste à trouver une étymologie solide à arlotto, arlot, arlotus, dont le Du Cange donne une première attestation pour 1375. S'agit-il vraiment d'un Karl privé de son initiale? Peut-être. Le lecteur ne demande qu'à être convaincu, par des preuves. En tout cas, deux idées très originales, deux excellentes pistes auxquelles il manque encore quelques jalons. — V. Iliescu, « Devictis Sarmatis » ? zu Jord. « Get. » 101. — I. Fischer, Lat. « Super » = vers, p. 67-68. Le roumain spre issu de super peut avoir le sens de « vers ». Cette origine découle sans doute d'un sens purement latin, attesté à Rome au 11º siècle, dans un texte chrétien. -S. Golopentia-Eretescu, Paradoxical Words, p. 85-89. — L. Theban, Aspects nouveaux de la théorie de la syntaxe, p. 91-113. — L. Schwartz, Aspects logiques et combinatoires dans l'étude de la comparaison poétique, p. 115-127. — S. Bere-JAN, A propos de la délimitation des unités synonymiques dans un champ conceptuel, p. 129-134. L'auteur constate fort justement que dire que deux mots sont synonymes comporte toujours une part de subjectivité. De là une extension infinie de la classe des synonymes notamment dans les Dictionnaires de synonymes. Les ouvrages poursuivent un but pratique non théorique. Pour réduire la part de subjectivité, M. B. propose d'établir les unités synonymiques sur la structure sémantique des mots. Un mot qui n'a qu'une signification, comme puissant, peut être synonymique d'une acception d'un mot à plusieurs significations, comme fort. La synonymie repose, non sur l'identité de toutes les significations, mais sur l'identité totale d'au moins deux acceptions particulières. Cette méthode permet « de délimiter dans un champ conceptuel, les seuls éléments lexicaux qui peuvent être nommés synonymes et de déterminer avec une précision mathématique, le degré de l'affinité sémantique de chaque couple ». — G. Pic-CILLO, La « propagginazione » dans les dialectes siciliens, p. 135-143. Il s'agit d'une

diphtongaison de a en ua, qu'on rencontre en Sicile dans l'arrière-pays d'Agrigente ; le centre-directeur de cette aire est Caltanissetta. Là où le phénomène est le plus vigoureux, notamment à Caltanissetta et à San Cataldo, cette diphtongaison en ua peut évoluer soit en ua, soit en $ui > \delta$. Autour de l'épicentre de cette diphtongaison, les villages acceptent certains cas de prononciation diphtonguée, mais en rejettent d'autres, car cette prononciation apparaît comme vulgaire. Cette correction consciente repose sur des considérations sociologiques mais n'aboutit pas toujours à des résultats cohérents, sauf dans la jeune génération qui s'en est totalement débarrassée. L'explication du phénomène repose sur l'extension de la voyelle vélaire d'une syllabe précédente, à la syllabe suivante : jukuari au lieu de jukari « jouer » ; lu kuani au lieu de lu kani, mais au pluriel li kani. La présence d'une voyelle vélaire u (parfois o) devant le a tonique ou protonique, libre ou entravé, est la cause initiale de cette diphtongaison. Mais par la suite, elle a connu une extension dans des exemples comme la puasta au lieu de la pasta. Si la précession d'une voyelle vélaire est vraiment la condition nécessaire et suffisante du phénomène, nous proposons de voir dans les exemples du type la puasta des hyper-dialectalismes, de la part de locuteurs qui renforcent la caractéristique locale; et cette exagération fait pendant sociologiquement à l'abandon de la diphtongue par ceux qui la jugent vulgaire. — M. Iliescu, Notes frioulanes en marge du « FEW », p. 145-147. Compléments utiles apportés aux réflexions de lexicologie pan-romane qui terminent les articles du FEW. Les notes intéressent les articles branca, paganus, pulsus, rancor. — A. Nicu-LESCU, De nouveau à propos des descendants dacoroumains du lat. « ille », p. 149-153. Réponse à un article de M. Skårup paru dans la Revue Romane (1970, nº spécial 4). M. Niculescu apporte de nouveaux arguments pour étayer son point de vue : les déterminants déictiques du dacoroumain ăl, a, ăi, ăle continuent le latin ILLE. L'apport essentiel de ce nouvel examen de la question vient du fait que l'auteur traite le problème en géo-linguiste, en tenant compte des faits dialectaux de toute l'aire dacoroumaine. — S. Golopentia-Eretescu, On defining, p. 179-187. — J. Kramer, Gibt es eine rätoromanische Sprache? p. 189-201. L'auteur présente des objections contre l'unité linguistique d'un domaine qui adjoint au rhéto-roman des Grisons, les parlers des Dolomites et du Frioul. Pour lui, les romanistes auraient avantage à rattacher au domaine italien les régions situées au sud de l'arc alpin qui font partie de l'État italien, en leur assignant, il est vrai, une place marginale. Voici son argumentation: 1) Les similitudes pnonétiques unissant frioulan et dolomitique au rhéto-roman des Grisons portent soit sur des faits de conservatisme — stades que l'italien a nécessairement connus à date ancienne — comme -s final face à -i de l'italien, consonne + l face à consonne + yod, diphtongue au face à o simple; soit sur des faits que les parlers d'Italie Septentrionale n'ignorent pas totalement : palatalisation de C + A, palatalisation $u > \ddot{u}$. 2) Des faits de vocabulaire rapprochent frioulan et dolomitique de l'italien, plutôt que des parlers des Grisons. Il faut faire remarquer tout de même que le lexique ecclésiastique et judiciaire n'est pas très convaincant, parce que trop lié aux réalités historiques ; d'ailleurs les autres données lexicales présentées par M. K. apportent elles-mêmes les nuances nécessaires. 3) En morphologie, les formes du pluriel en frioulan et en dolomitique mêlent des formes en -s du rhéto-roman et des formes en -i de l'italien, c'est-à-dire des caractéristiques de la Romania occidentale à d'autres qui relèvent de la Romania orientale. A la suite de ces objections de typologie, l'auteur propose, pour la segmentation romane dans ces régions alpines, une explication qui plaide pour un rattachement du frioulan et du dolomitique au domaine italo-roman. V. COVACI, Procédés métalinguistiques dans les pièces d'Eugène Ionesco, p. 203-213. Relevé des procédés comme la création de mots (fripouilleusement, costumologue), la déformation lexicale (cordoléances), les jeux de mots et le délire verbal (longs discours dépourvus de sens rationnel). — P. Tekavčić, Il dignanese di Îve ed il dignanese di oggi, p. 215-240. Le parler istro-roman de Dignano, aujourd'hui Vodnjana (Yougoslavie), a été décrit en 1900 par Ive. De nos jours, M. T. a entrepris de nouvelles enquêtes sur ce parler et se propose d'étudier les changements survenus dans cette diachronie de 70 ans. M. T. présente 23 caractéristiques istro-romanes conservées intactes entre les deux descriptions. Les nombreuses différences qui séparent les observations des deux linguistes ne sont pas toutes dues à des évolutions entre le début et la fin du siècle; M. T. semble avoir été un observateur plus minutieux que Ive (cf. les deux timbres de a notés par le second, face au seul a d'Ive; les quatre timbres de e face aux deux d'Ive); de plus M. T. doit présenter des faits plus strictement propres à Dignano, alors qu'Ive, dans sa description globale, n'a pas toujours dû être à l'abri d'un certain mélange. Malgré quelques réserves sur les résultats de la comparaison, il demeure que le parler de Dignano tend à renforcer ses particularités proprement istro-romanes et à se dégager de l'influence de l'italo-vénète. — M. Manolio-Manea, Un peu de sémantique avant toute chose, p. 241-249. Réflexions cherchant à montrer ce qui sépare la grammaire transformationnelle et la sémantique paradigmatique européenne, c'est-à-dire les universaux linguistiques et la prise en considération des irréductibles diversités de chaque système linguistique. — V. Drimba, Miscellanea Cumaniu, p. 275-286. — J.-E. Algeo, Pléonasm and the Expression of Reality in the Concessive Clause in Medieval Ibero-Romane, p. 287-297. Les trois langues ibéro-romanes ont, pendant les XIII, XIV et xve siècles, développé parallèlement l'emploi, après proposition concessive, de la particule pléonastique pero, comme le montrent clairement les tableaux des pages 292-293. Pour ce qui est de l'emploi du mode, les trois langues ne présentent pas le même accord : l'espagnol est la seule des trois pour laquelle des différences de sens justifient l'emploi du mode, dans les propositions concessives qui portent sur un fait réel. — I. Patrut, Latin et slave dans le lexique du roumain, p. 299-309. Pour apprécier l'importance relative du latin et du slave dans le vocabulaire roumain, M. P. écarte toutes les statistiques sauf celle de M. Graur qui porte sur les mots les plus importants, les plus fréquents aussi : sur ces 1 419 éléments, 58,21 % sont d'origine latine et 21,49 % d'origine slave. Cette influence slave s'est exercée de deux façons : 1) de façon savante par l'Église ou par l'Administration ; 2) de façon populaire. Ces apports de caractère populaire sont les plus importants en nombre et aussi pour leur valeur de témoignage sur les influences historiques, dont la plus forte sur l'ensemble de la Roumanie est l'influence bulgare. — H. G. Klein, Telische Kategorisierungsversuche in der Grammatikertradition, p. 311-326. — M. Iliescu, Gibt es einen « Casus Generalis »?

p. 327-331. Mme I. étudie les différents phénomènes phonétiques, morphologiques et syntaxiques qui tendaient à une simplification de la déclinaison latine. A elles seules les causes phonétiques : fragilité de l'm et de l's en fin de mot, confusion des timbres ĭ/Ē et ʊ/o, ont opéré une première simplification dont l'auteur donne un tableau, pour les différentes provinces et les trois déclinaisons vraiment vivantes. La généralisation, par voie d'analogie, de ce syncrétisme ainsi amorcé par des faits phonétiques, le développement de la rection prépositionnelle, l'abandon de certains cas (datif adnominal remplaçant le génitif pour l'expression du complément de nom) ont poussé plus loin la décadence de la déclinaison. L'auteur nous donne un second tableau comparatif (p. 330) de la flexion du singulier, dans les trois premières déclinaisons, pour les quatre régions linguistiques du latin tardif : Ibérie, Gaules, Italie, Dacie. Le latin d'Italie a partout atteint à la forme unique du singulier; le latin des Gaules en est le plus éloigné. La première déclinaison est la plus simplifiée. Par le développement des différentes causes simplificatrices et des différentes conséquences sur le système général, par la comparaison des faits dans les différentes régions de la latinité, cet article nuance sagement la notion commode, générale et trop automatiquement utilisée de casus generalis. — M. Iliescu, Bibliographie orientative et sélective des dialectes dits « rhétoromans », p. 333-357. Sera continuée en RRL, 1972. — D. CHI-TORAN et A. Petrovanu, Some aspects of translation in the light of generative grammar, p. 379-399. — L. DASCALU, Some remarks on enumerative intonation in Romanian, p. 401-410. L'intérêt de cet article porte sur les différences qui peuvent exister entre la prononciation réelle telle que les spectrogrammes l'enregistrent et les réactions psychologiques telles que les tests perceptifs peuvent les mesurer. La tonalité montante qui existe aussi bien dans l'énumération que dans la phrase interrogative est moins régulièrement perçue dans l'énumération. L'auteur propose une explication à la défaillance de la perception : la légère chute qui suit chaque segment de l'énumération, phénomène qui ne peut avoir lieu dans une interrogation ordinaire. — L. Schwartz-Popa-Burca, A new mathematical model of the grammatical case, p. 411-421. — M. Lorinczi, Appunti sulla struttura sillabica di una parlata sarda campidanese, p. 423-430. Le parler de ce gros bourg de la Sardaigne méridionale est, selon l'auteur, travaillé par une tendance phonétique qui aboutit à la multiplication des syllabes ouvertes (terminées par une voyelle). Plusieurs phénomènes phonétiques sont incontestablement créateurs de syllabes de ce type :

- I) l'épenthèse d'une voyelle : giornata → goronada ;
- 2) la formation des groupes MUTA + LIQUIDA : merda → médra;
- 3) la transposition vers l'initiale des consonnes implosives et par conséquent entravantes : $porcu \rightarrow pr\acute{o}ku$;
- 4) et c'est là que l'étude est contestable ou du moins incomplète la formation d'arriculations consonantiques fortes, mais non géminées : FACTU > faTo, et non fatto comme en italien ordinaire. Tant qu'une analyse phonétique et l'auteur est bien conscient de cette nécessité n'aura pas montré les différences entre le T majuscule et le double tt, le lecteur aura l'impression d'être en face d'une habileté de notation permettant de prouver une idée générale, intéressante d'ailleurs et qui mériterait bien ce complément de preuve. A. AVRAM, Sur

la classification des phénomènes notés 'alif et 'ayn en arabe classique, p. 459-468. — I. Pasaliu, Les activités d'identification. Recherche sur la zone sémantique du verbe « a fi » (être) dans le roumain contemporain, p. 469 497. — I. VINCENZ, The reflexive voice in contemporary romanian and the romanian-english contrastive analysis, p. 491-497. — I. Voinescu et P. Schveiger, Respective Aspects in the « Signifiant-Signifié » Relationship, p. 499-507. — D. BUGEANU, Lat «habuerunt » > roum. « or » ou roum. « ar »? Pour expliquer la forme or, employée dans certaines régions comme auxiliaire du passé composé et du futur, à la 3º personne du pluriel, sont apparues différentes hypothèses étymologiques qui les faisaient venir du latin habuerunt. M. B. nous propose une explication plus complexe, mais plus conforme à la vie interne du verbe roumain qui connaît assez souvent la confusion du singulier et du pluriel à la 3e personne. Ce tableau des réorganisations internes de certains paradigmes se développe dans la dimension spatiale et présente différentes aires selon les progrès du syncrétisme. Replacées dans l'ensemble d'un paradigme en constante réorganisation, les deux formes trouvent une meilleure justification. « ar » vient de HABUERUNT et se retrouve comme auxiliaire de conditionnel; quant à « or », elle est due au croisement entre les formes de sixième personne, de « vouloir » et d'« avoir » qui servent, à ces personnes au moins, d'auxiliaire du futur.

G. TUAILLON.

II. ITALIE.

L'Italia Dialettale et son supplément annuel Studi e saggi linguistici.

Année 1970 : L'Italia Dialettale, nº XXXIII. R. Ambrosini, Trace dialettali in un inventario redatto a Dogliani (Cuneo) nel 1746, p. 1-14. Dans le règlement d'une succession, un inventaire a été rédigé dans la langue savante des notaires. Mais à l'italien officiel se mêlent des dialectalismes. M. A. relève, dans les quinze pages de l'acte, plus d'une centaine de mots piémontais, qui souvent présentent une particularité intéressante, par rapport au piémontais commun relevé par les dictionnaires. Dogliani se trouve dans la vallée du Tanaro, à 25 km au sud d'Alba. — R. Ambrosini, Fonetica e morfologia del dialetto di S. Severina, p. 15-37 : suite et fin d'un article portant le même titre, publié dans le numéro précédant de la revue XXXII, 1969, p. 27-40. Santa Severina se trouve à une vingtaine de kilomètres de la mer, dans la partie la plus orientale de la Calabre. Le système vocalique de ce parler ne se compose que de cinq unités, i, \dot{e} , a, \dot{o} , u: il est tout de même compliqué de quelques diphtongues. Le consonantisme est travaillé par deux tendances contradictoires : la spirantisation et le redoublement. Dans sa technique d'exposition, M. A. essaie de réunir les avantages de la description synchronique et ceux de la présentation diachronique. L'étude du vocalisme s'adapte mieux, pour ce parler du moins, à une étude phonologique; l'extrême diversité des articulations consonantiques semble avoir exigé une présentation qui permette au lecteur de comparer l'état actuel aux étapes antérieures et à l'étymon latin. — G. Masetti, Correzioni ed aggiunte al P. 199 de l'AIS (Castelnuovo Magra), p. 38-53. Certaines de ces corrections sont minutieuses et ne portent que sur un degré d'aperture vocalique ou sur un détail

d'articulation; d'autres sont plus importantes et portent sur le mot lui-même. Plus intéressants encore, les compléments qui permettent de remédier à 300 lacunes. M. M. pense que les défauts de cette enquête de l'AIS, en Ligurie orientale, tiennent au fait que l'informateur n'était pas originaire de Castelnuovo et qu'il mêlait à son parler des traits du dialecte voisin. — D. Silvestri, A proposito di alcuni derivati romanzi e particolarmente italiani di lat. squama, p. 54-66. Excellente étude du rayonnement sémantique du mot squama et de ses représentants et dérivés romans qu'on retrouve dans toutes les langues romanes, sauf en français. Du sens « écaille de poisson ou de serpent » ; le mot a pris en latin le sens de « chose qui couvre », avec des emplois comme « cataracte », « balle du grain de mil »; puis il peut être utilisé pour désigner une chose mince et sans valeur : « fibre, filasse ». Le roumain scama désigne la « filasse » ; l'italien squama, le provençal, et ibéro-roman escama gardent le sens primaire « écaille ». Dans les parlers d'Italie centrale, on retrouve les sens secondaires déjà attestés en latin « balle de blé ». Scamare « vanner », « libérer le grain de sa balle » a pris en devenant sgamare dans l'argot des prisons, utilisé dans un récent roman de Pasolini, le sens de « voir » « s'apercevoir de », « comprendre », ou plutôt « lorgner » « piger », « zyeuter ». Autre sens d'origine rurale, attesté dans les Abruzzes : scamollare «émonder» se retrouve dans l'espagnol escamujar avec le même sens, qui se rattache à l'idée sémantique centrale, par le sens de «libérer de ce qui embarrasse ». — M. G. Alberti-Eschini, Vocabolario di Roccalbegna, S. Caterina, Vallerona (Grosseto), p. 67-138: suite et fin I. D. XXXIV, 1971, p. 65-114. Roccalbegna est une commune du versant sud du mont Amiata dont les 1 734 m d'altitude servent de support à une frontière linguistique, qui sépare les parlers toscans des dialectes de l'Italie centrale. Cette assertion de S. Pop (La dialectologie, p. 469) est confirmée par la présente étude : alors que Roccalbegna se trouve plus près, géographiquement, de AIS 572, Seggiano, que de AIS 581, Scansano, la distance linguistique est inverse: le parler de Roccalbegna se rapproche plus du parler toscan méridional de Scansano que du parler montagnard centre-italien de Seggiano. L'auteur présente un lexique des mots dialectaux, classés par ordre alphabétique, de ce parler toscan méridional.

Studi et saggi linguistici, numéro X: Dans ce supplément à la revue L'Italia Dialettale tous les articles, sauf un, traitent de linguistique comparée des langues indo-européennes. Les romanistes liront E. Campanile, Un probabile continuatore romanzo di got. « gaumjan », p. 202-203. Il s'agit du mot italien, dialectal et argotique, sgamare qui, dans le sens de « s'apercevoir de » ou « lorgner sur » a atteint une certaine notoriété littéraire dans le roman Ragazzi di vita de Pasolini. Sous la plume de M. Silvestri, l'Italia Dialettale en donne une explication à partir de scamare « vanner » « décortiquer », « ôter l'enveloppe qui couvre ». Ici, M. Campanile propose l'origine gotique gaumjan signifiant « regarder » qui aboutit, dans les parlers du centre de l'Italie, à un sgama dont l'évolution au > a n'est pas sans autre exemple devant nasale. Les fervents de rigoureuse phonétique donneront plutôt raison à M. Campanile, car sc > sg reste inexpliqué dans l'étude de M. Silvestri, que les linguistes aimant voir comment vivent et rayonnent les sens des mots, auront tendance à approuver, à cause de l'excellent panorama sémantique établi autour de squama « écaille ».

Année 1971: L'Italia Dialettale, n° XXXIV. E. Campanile, Due studi sul latino volgare, p. 1-64. Dans les douze premières pages, l'auteur traite de l'autonomie du latin vulgaire face au latin classique. Il rappelle les différentes prises de position, depuis celle de F. Marx jusqu'à celle de Väänänen. Il y ajoute quelques considérations personnelles. Les deux autres tiers de l'article portent sur quelques vulgarismes généralement datés de l'époque impériale mais qui sont déjà attestés à l'époque républicaine. Le romaniste aura intérêt à lire ce que M. C. dit de l'ancienneté de phénomènes comme :

```
1º la fragilité du neutre (p. 13-14);
2º la formation du féminin PAUPERA (p. 15-16);
3º la simplification des diphtongues (p. 19-26);
4º le passage de I bref à E et de U bref à O (p. 26-28);
5º la formation d'un yod (écrit I) pour E en hiatus (p. 28-30);
6º la spirantisation de B intervocalique (p. 30-33);
7º l'amuïssement de V entre voyelles non semblables (p. 33-35);
8º la simplification de certains groupes consonantiques (p. 35-37);
9º la syncope vocalique (p. 37-40);
10º SIMUS au lieu de SUMUS (p. 40-41);
11º l'emploi du suffixe -ARIUS (p. 41-42);
12º la disparition de la 4º déclinaison au profit de la 2º (p. 42-43);
13º la confusion des cas derrière préposition (p. 44-47).
```

M. C. a la prudence de parler de « prodromes ». Il n'empêche que l'ancienneté des faits cités donne à réfléchir sur ce qui doit être les tendances permanentes et profondes du latin parlé, c'est-à-dire du latin tout court. — M. G. Alberti-ESCHINI, Vocabolario di Roccalbegna, S. Caterina, Vallerona (Grosseto), p. 65. Suite et fin de la liste de mots et de formes commencée dans le numéro précédent. Voir ci-dessus. — A. Uguzzoni, Quantità fonetica et quantità fonematica nell' area dialettale friganese, p. 115-136. Après une discussion sur la fonction de la quantité syllabique, l'auteur se propose d'étudier le fonctionnement des faits phonématiques et des faits prosodiques, à partir du parler de Bondello, dans le Frignano, région située à une trentaine de kilomètres au sud de Modène. Autour de l'accent d'intensité, la durée porte parfois sur la voyelle accentuée elle-même, parfois sur la consonne qui la suit. Cette double possibilité permet des oppositions pertinentes signalées p. 125 (au bas) et p. 127. M. U. a mesuré expérimentalement ces durées qui ont parfois, dans ce dialecte, une valeur distinctive et il publie de nombreux spectrogrammes. Il conclut en affirmant que l'essentiel est linguistiquement l'opposition entre voyelles accentuées longues et voyelles accentuées brèves, l'allongement consonantique étant une conséquence automatique de la voyelle accentuée brève. — E. VINEIS, Studio sulla lingua dell'Itala, p. 137-284.

Parole e metodi, nº 1, janvier 1971. — Le Bolletino dell'Atlante Linguistico Italiano fait peau neuve et devient Parole e Metodi, sous la direction de M. Grassi. Avant de rendre compte du premier numéro, paru en janvier 1971, nous présentons nos vœux à la nouvelle revue, dont le siège se trouve à l'Istituto dell' ALI, via Sant'Ottavio, 20, à Turin.

A. Sobrero, Fenomeni di disgregazione recentemente osservati nel tabarchino, p. 1-11. Le « tabarchino » est un dialecte d'origine gênoise parlé dans deux petites îles proches de la côte sud-ouest de la Sardaigne, les îles de Saint-Pierre et de Saint-Antioche. L'auteur se propose d'étudier quelle est l'influence du sarde, de l'« agressivité » du sarde sur ces parlers gênois implantés si près de la Sardaigne. Il y a une cinquantaine d'années, Bottiglioni avait déjà noté quelques apports lexicaux venus de la proche Sardaigne; c'étaient, chez cette population essentiellement adonnée à la pêche, des termes de l'activité agricole, notamment les termes relatifs au joug. Depuis, bien d'autres termes sardes sont entrés dans le lexique des pêcheurs insulaires et ces mots se distribuent dans toutes les activités de la vie. M. S. examine ensuite comment les deux parlers originairement gênois réagissent, dans leur phonétisme, à cette confrontation avec des parlers très différents. — T. Telmon, Confronto tra l'inchiesta dell'AIS e l'inchiesta del CSDI a Rochemoles (Torino). Le parler provençal-nord de Rochemoles (versant oriental des Alpes, entre les cols du Fréjus et du Mont-Cenis) a reçu, à 45 ans d'intervalle, la visite de deux enquêteurs-dialectologues : d'abord celle de Scheuermeier, pour l'AIS, puis celle de l'auteur de cet article, qui note un certain nombre de différences. M. T. a la sagesse et l'humilité scientifique de ne pas déclarer : « Turpissime erravit Scheuermeier! » et il essaie de comprendre : le lexique a subi des pertes compréhensibles et a adopté des mots nouveaux; l'évolution devrait peut-être rendre compte de quelques divergences de notation. Mais il y aura toujours divergences de notation entre les enquêteurs et M. T. essaie d'en donner les deux raisons essentielles : 1º des différences de la part des informateurs et, à ce propos, il se demande si l'idiolecte de l'informateur est toujours l'image fidèle du dialecte que nous voudrions atteindre; 2º des différences dues aux comportements phonétiques des enquêteurs et, à Rochemolles, l'oreille du romaniste Scheuermeier n'était pas une oreille romane. Mais il me semble que M. T. est d'avis que l'enquête de Scheuermeier est « valida scientificamente », car elle approche de très près la vérité ondoyante et diverse qu'est la vérité dialectale et que, si les données de l'AIS s'en écartent, c'est avec cette marge d'erreur inévitable qui est le fait de toute démarche scientifique. De pareilles études constituent une excellente introduction à la lecture des atlas et à l'interprétation de leurs cartes. — C. Grassi, Una nota di Temistocle Franceschi sulla carta di prova « Capo / Testa » dell' ALI, p. 24-44. Défense des procédés utilisés sur la première carte expérimentale de l'Atlante Linguistico Italiano. — G. Berruto, Per una semiologia dei rapporti tra lingua e dialetto, p. 45-58. L'auteur cherche à voir comment s'opposent entre eux ou comment interfèrent le système de la langue nationale et celui du dialecte, et même celui du parler local. Il choisit, dans une revue piémontaise, le texte d'un manifeste pour l'usage du piémontais et il trouve, même dans ce texte, des signes linguistiques qui se rattachent à la langue nationale et à la sphère de concepts pour lesquels le système dialectal n'a pas de signes propres. M. B. se demande si cette présence inévitable de la langue nationale dans la communication en dialecte, n'a pas, comme contre-poids, la présence du dialecte dans les diverses images de la langue nationale, qu'on appelle les italiens régionaux. L'auteur souhaite que la dialectologie éclaire les divers stades de cette osmose; connaître le mécanisme des interférences est une condition qui s'impose à qui souhaite que le passage du dialecte à la langue corresponde à un véritable progrès culturel. — A. Lanza, Ricerche sulla musica folclorica: le canzoni piemontesi, p. 59-78. — G. Avanzini, G. Ber-RUTO et E. SALVEMINA, La sociolinguistica, p. 79-94. La sociolinguistique est encore à la recherche de sa propre définition et de sa propre méthode ; elle constitue une aire de recherches plutôt qu'une discipline indépendante. Les auteurs précisent les différents points de vue des études sociolinguistiques et décrivent les dernières parutions: notamment le nº X de la Rassegna italiana di Sociologia, et les Actes du Convegno de Milan d'octobre 68. Ils présentent un panorama de la sociolinguistique américaine, pour finir par celui de la sociolinguistique italienne. L'Italie est un terrain privilégié pour des études de ce genre, à cause d'un fort mouvement de migration qui brasse des hommes parlant, de façon courante et habituelle, des dialectes différents. Un titre, G. Lago, Analisi sociolinguistica di un nucleo di immigrati meridionali in un communità piemontese, donne à lui seule l'idée de certaines situations linguistiques, habituelles dans les grandes villes industrielles de l'Italie du Nord, qui accueillent des compatriotes qui sont, dialectalement, des étrangers. On imagine que cela a des répercussions sur la langue des écoles qui regroupent tous ces enfants, d'où cet ouvrage collectif Il linguaggio del giovani a Torino.

Nº 2, juillet 1971. — M. Contini, Testo nella parlata campidanese di Milis in trascrizione fonetica, p. 147-150. Milis est le point 941 de l'AIS, à l'ouest de la partie centrale de la Sardaigne. Le texte, de trois pages, sur la fabrication du pain, peut donc servir de contrôle au relevé de l'atlas, du point de vue phonétique; et il semble bien que ce soit le but recherché par l'auteur qui fait suivre son texte de remarques de phonétique expérimentale, sur la nasalisation, la segmentation syllabique, l'amuïssement de l'r intervocalique. Il serait bon que tous les romanistes qui publient en revue un texte dialectal, le fassent suivre d'un glossaire des mots jugés par eux intéressants du point de vue lexical ou sémantique; et ils sont les meilleurs juges en la matière. — G. FALCONE, Testi bovesi (Galliciano di Condofuri) in trascrizione fonetica, p. 151-166. Pour indiquer l'intérêt de ces textes, je prends au hasard quelques mots, traduits par l'italien : il lupo disse « le loup dit », et dans le dialecte étudié o liko ipe, c'est-à-dire ὁ λύχος εἶπε. Dans cette région de Bova, les dialectes se rattachent au grec moderne et sont représentés notamment par AIS 792, Ghorio. L'auteur de cet article a pénétré plus loin dans le massif de l'Aspromonte, dans le dernier hameau (horio < y ωρίον), auquel ne conduit qu'un sentier; quatre de ses informateurs (sur onze) sont analphabètes. Le parler ainsi obtenu ne se trouve guère contaminé par les parlers romans de Calabre, ou par l'italien. La conjugaison dont M. F. nous donne un tableau, a conservé l'augment, l'aoriste, la voix moyenne. Il est peut-être regrettable que l'auteur n'ait pas donné la traduction italienne de ces formes verbales: l'écart des systèmes aurait été encore plus évident et, de toute façon, la compréhension de l'article plus grande, pour un plus grand nombre de lecteurs. Neuf pages de textes divers, publiés sur deux colonnes (dialecte, traduction littérale en italien) offrent un large échantillon de ce parler grec de la Diaspora. — A. Sobrero, Effetti linguistici dei mezzi di comunicazione di massa, p. 167-189. Existe-t-il un langage propre à la télévision et quels rapports cet usage linguistique télévisé entretient-il avec la langue ordinaire? M. S. démontre que les technicismes de la télévision restent enfermés dans leur étroit domaine spécifique; puis il analyse la situation des trois types de programmes de la télévision italienne et l'influence linguistique qu'ils exercent sur les auditeurs, selon les diverses situations socio-culturelles. — P. M. Bertinetto, Per un'analisi quantitativa di certe propriètà semantiche e foniche nei costituenti rimici, p. 191-198. Recherche fondée sur des principes proposés par W. K. Wimsatt et J. Cohen, d'après lesquels la rime est d'autant plus pauvre de signification qu'elle associe des mots se terminant par le même morphème, par le même suffixe ou des mots de la même famille lexicale. M. B. a fait porter ses calculs sur la Divine Comédie, sur les Triomphes de Pétrarque, sur l'Amoureuse Vision de Boccace, sur le Dittamondo de Fazio degli Uberti et sur le Quadriregio de Frezzi. La comparaison des pourcentages permet de mettre à part le Quadriregio dont l'auteur s'est appliqué tout particulièrement à soigner les rimes. Les calculs permettent aussi de donner une base solide aux impressions des critiques qui avaient déjà senti la qualité exceptionnelle des rimes de la Divine Comédie. Légèrement derrière vient Pétrarque; et très loin, Fazio et Boccace.

G. TUAILLON.

Studi offerti a Mirko Deanović, Bollettino Dell'Atlante Linguistico Mediterraneo 10-12, 1968-1970, Firenze, 497 p.

Ce volume double du BALM reproduit les communications présentées au IIIe Congrès International d'Études Linguistiques Méditerranéennes à Malte (31 mars-4 avril 1969), auxquelles s'ajoutent plusieurs études écrites spécialement pour ce numéro par les amis et collègues de Mirko Deanović. Les travaux recueillis dans ce volume sont publiés en hommage au promoteur, et l'un des collaborateurs les plus passionnés, de l'Atlas Linguistique Méditerranéen. En parfait accord avec le thème général du Congrès (Courants et contacts linguistiques entre l'Occident et l'Orient de la Méditerranée), la plus grande partie des travaux est consacrée à l'étude de différents types de contacts linguistiques dans le bassin méditerranéen. Ce vaste complexe de problèmes s'introduit par l'étude magistrale de André Martinet (Le problème des sabirs) qui donne une analyse des langues de contact au point de vue de la linguistique générale. La plupart des autres travaux — dont nous ne mentionnons ici que quelques-uns — étudie les contacts linguistiques sur la base des données de la terminologie maritime. C. Tagliavini (E autoctona la terminologia marinaresca e peschereccia albanese?) met en relief l'importance du calque linguistique dans la formation de la terminologie maritime albanaise. V. Vinja (Le roman de Dalmatie, intermédiaire des éléments grecs dans l'ichtyonymie yougoslave) étudie un côté spécifique de l'influence dalmate dans la terminologie maritime croate. La complexité de la terminologie maritime roumaine est mise en relief par A. Niculescu (Incontri sinonimici tra l'Oriente e l'Occidente nella terminologia maritima dacorumena). G. Tavani (Termini marinareschi catalani secondo il Llibre de Consolat de Mar) souligne l'importance de cet ancien code maritime pour l'étude de la terminologie maritime. B. E. Vidos (I problemi dei termini nautici turchi di origine italiana) suit les voies de l'expansion linguistique italienne dans la partie orientale de la Méditerranée. Il faut souligner qu'un nombre relativement grand des études contenues dans ce volume est consacré, sous une forme ou sous une autre, aux contacts entre le littoral méditerranéen et l'intérieur des pays, et nous présente différents types de symbiose et de contact linguistiques. H. Plomteux (Le interferenze linguistiche fra il mondo marinaresco e l'entroterra) étudie la pénétration de certains termes maritimes à l'intérieur du pays en Ligurie. O. Jašar-Nasteva (Termes maritimes en macédonien) examine la pénétration de la terminologie maritime grecque et italienne dans une langue par excellence continentale. Ž. Muljačić (Usi metaforici di alcuni termini maritimi per denominare vari tipi somatici) note à l'intérieur du pays la conservation — avec valeur métaphorique — de certains termes maritimes qui ont disparu sur le littoral. Mentionnons enfin une étude, abondamment documentée et riche en idées, due à G. Folena (Introduzione al veneziano « de là da mar ») qui présente le cadre historique de l'expansion linguistique vénitienne et se propose d'établir le statut linguistique du « vénitien colonial ». Cette présentation sommaire, où nous n'avons cité que quelques travaux, peut donner une idée — espérons-nous de la richesse du matériel linguistique, plus particulièrement roman, contenu dans ce volume.

A. Kovačec.

Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia, Mirko Deanović octogenario in honorem, nº 29, 30, 31, 32, 1970-1971, Zagreb, 668 p.

A l'occasion du quatre-vintième anniversaire du romaniste zagrébois Mirko Deanović, ses collègues, amis et élèves enseignant aujourd'hui à la Faculté des Lettres de Zagreb lui ont dédié ce volume de la revue qu'il a fondée en 1956 (Studia Romanica Zagrabiensia), et qui depuis 1958 apparaît sous le titre de Studia Romanica et Anglica Zagrabiensia. Le volume s'ouvre par une bibliographie des travaux de Mirko Deanović publiés entre 1911 et 1970. A côté de plusieurs études concernant les problèmes de linguistique et de littérature anglaises, on y trouve une vingtaine de travaux traitant de différents aspects des langues et littératures romanes. Mentionnons dans la partie littéraire l'étude synthétique de Antun Polanšćak (André Malraux et la condition humaine) ainsi que les travaux des italianistes F. Čale (Silvio d'Amico storico del teatro drammatico) et M. Machiedo (Orientamenti ideologico-estetici nella poesia italiana del dopoguerra [1945-1970]) qui se distinguent par une argumentation originale et riche. M. Zorić (Due romanzi veneti del Seicento e il mondo slavo) étudie le rôle des sujets slaves, plus particulièrement croates, dans la littérature italienne; c'est à ce problème de « contacts littéraires » qu'est consacrée la plus grande partie des études littéraires.

La partie linguistique nous offre plusieurs travaux sur différents idiomes romans : italien, istroroman, dalmate, istroroumain, espagnol. En se basant sur le matériel des langues romanes principales, P. Tekavčić (Attrazione formale e contatto semantico) examine un type d'alternances lexématiques qui apparaissent dans un groupe de néologismes, et donne une description structurale

du problème. J. Jernej (I due tipi del predicativo in italiano) étudie les « complementi predicativi » de l'italien pour les classer ensuite en « predicato legato » et « predicato libero ». A. Kovačec (La place de l'adjectif épithète en istroroumain) essaie de démontrer que l'istroroumain, en ce qui concerne la place de l'adjectif épithète, conserve certains usages roumains anciens. A une liste déjà longue de ses travaux consacrés à l'ichtyonymie adriatique, V. Vinja (Le lat. *BABA et ses continuateurs dans l'ichtyonymie croate. Illustration d'un compromis sémantique) ajoute encore une étude sur les procédés de dénomination ainsi que sur le rapport entre le roman et le slave en ichtyonymie croate. Deux contributions sont consacrées à l'istroroman. D. Cernecca (Morfologia del dialetto di Valle d'Istria. Il nome e il pronome) continue ses écudes qui ont pour but une description structurale du parler istroroman de Valle, et P. Tekavčić (Intorno al dignanese « zon », « zoyn » ' andiamo'), par l'étude d'une influence croate dans la grammaire du dialecte de Vodnjan (Dignano), complète une longue série de ses travaux consacrés à l'étude de l'istroroman. K. Budor (Eslavismos en el español. Notas a proposito de la 19ª. edición del Diccionario de la Real Academia Española) entreprend un examen systématique des éléments « slaves » du lexique espagnol pour en préciser les définitions et corriger l'étymologie.

A. Kovačec.

Autres publications périodiques ou par fascicules. Actes.

— Glossaire des patois de la Suisse Romande. Tome IV, fascicule 43, cornouiller-couloir, p. 337-392; fascicule 44, couloire-cours, p. 393-448. — Je suis bien en retard pour rendre compte des fascicules du G. P. S. R. parus depuis le tome IV, fascicule 42 (voir RLiR, XXVIII, décembre 1964, p. 449-454). Que mes amis suisses veuillent bien m'excuser. Je reprends aujourd'hui ces comptes rendus, que je tâcnerai de terminer dans le prochain fascicule de la revue.

Fascicule 43. — corporé, p. 339. M. Marzys a raison de remarquer que ce terme ne doit pas être emprunté au français, puisque corporé n'a guère vécu dans la langue littéraire. C'est un provincialisme bien attesté depuis la Normandie jusqu'à la Savoie. Ajoutons à la documentation francoprovençale : korporo, -oye « qui a un beau corps » (J. Dupraz, Le patois de Saxel), korpwora « de forte stature » et korpworāsi « corpulence » (M. Gonon, Lexique de Poncins), et pour le français régional de Lyon, d'après le Littré de la Grand-Côte de N. du Puistpelu, corporance « grandeur ec grosseur du corps » (« J'ai vu le nouveau mami à la Guerite, il n'est pas d'une grosse corporance, mais il est vigoret »).

corps, p. 339. Voilà un bel article, riche de formes, de significations et d'emplois divers. La nomenclature fait apparaître une grande quantité de diphtongues, dont certaines peuvent provenir d'un phonème de passage et qui toutes attestent dans nos parlers un véritable appétit de diphtongaison. Les significations sont celles du français, mais la Suisse romande connaît des emplois, des contextes qui lui sont propres. Ainsi, être corps au sens de « être mort non enterré » (« Pendant que la Fanchon était corps, son mari en guignait déjà une autre »). Certains de ces emplois sont connus en lyonnais : on bé kouc d'om « un bel homme », in

drol de hoe « un drôle de type ». Des témoins m'ont donné la formule de la « prière du soir » (?) : mon kor è téer, mon am au bon Due, en bas le bougre! mais la finale (en bas...), c'est à eux-mêmes qu'ils l'appliquaient, en se laissant tomber sur leur lit.

corpulence, p. 342, voir, plus haut, corporé.

coude, p. 371. Les formes diphtonguées sont nombreuses; il y a des formes non diphtonguées dans des aires isolées. Cette situation rend M. Knecht perplexe : il accepte l'idée d'une diphtongaison ancienne, au temps où la syncope ne s'était pas encore produite, mais il est gêné par ces formes isolées non diphtonguées. Et il le dit très honnêtement. C'est un des mérites des rédacteurs du Glossaire d'exposer les faits tels qu'ils sont et d'avouer qu'ils ne peuvent pas toujours en donner d'explication satisfaisante. Je n'aurai pas ici la prétention d'apporter la lumière à quelqu'un qui connaît ses parlers beaucoup mieux que moi. Mais il me permettra de lui suggérer que les formes diphtonguées de Suisse ne sont peut-être pas si anciennes. Dans le reste du francoprovençal, en tout cas en Lyonnais, coude ne présente pas aujourd'hui de forme diphtonguée. Si les formes diphtonguées sont récentes, les formes non diphtonguées sont simplement les formes anciennes qui ont résisté à la diphtongaison récente. Les formes diphtonguées de côte, p. 349, s'expliquent peut-être bien de la même façon. En tout cas j'ai relevé autrefois des diphtongues de ce type dans une partie de mon domaine (Géographie phonétique du Forez, p. 214 à 218)... En tournant les pages de ce fascicule, je remarque que coudre, p. 373, a le même système de diphtongaison que coude. N'est-ce pas l'o fermé de codo, de codre, qui a donné une diphtongue descendante?

coueste, p. 379. Je remarque que dans Pierrehumbert ce mot signifiant « absinthe (liqueur) » est orthographié couèchte et qu'il a aussi le sens de « châtaigne rôtie », tandis que dans le Glossaire on trouve couèchte « châtaigne rôtie » à la page 377, et couèchte « absinthe » à la page 379 (dans l'article coueste, dont il s'agit ici). Le Glossaire note « origine inconnue » à la fin de l'article coueste/couechte « absinthe ». Ne s'agirait-il pas d'un emprunt du mot alsacien qui en français s'écrit quetsche et se prononce kwètch, et qui désigne une eau-de-vie de prune ?

Fascicule 44. — Je remarque dans ce fascicule deux cartes : l'une présente les noms de lieux en Court, dans la région frontière située au nord du lac de Bienne, carte complétée par un carton présentant les mêmes noms de lieux à la frontière des cantons de Neuchâtel et de Fribourg (p. 422 et 423) ; l'autre présente la répartition des dénominations coupe, -ette, cape, -ette pour la rotule du genou. Je me réjouis de ces cartes, tout spécialement de celle des noms de la rotule. Depuis la publication de l'Atlas du Jura et des Alpes du Nord I, de G. Tuaillon et J. B. Martin, après celle des trois volumes de cartes de l'atlas du Lyonnais, le lexique du francoprovençal nous pose de nouveaux problèmes pour lesquels on aimerait avoir un atlas de la Suisse et du Val d'Aoste. Une carte comme celle de la rotule est donc la bienvenue. On y lit que la Suisse romande est occupée par un type coupe-coupette, qui a aussi la forme cape-capette. M. J.-B. Martin me communique que ce type a été retrouvé en Haute-Savoie (la kopa du zènœ) et le Glossaire de Duraffour a enregistré de son côté kopa du dzenè

dans trois localités du même département. Au contraire, le Lyonnais ne connaît que la pala, la palèta, et rarement la nŵi « noix » ou le fr. rotule. Aujourd'hui, lors des enquêtes Tuaillon-Martin, il a été impossible de trouver un nom patois de la rotule dans le département de l'Ain et dans celui de l'Isère au nord de Grenoble. Ainsi nous apparaîssent une fois de plus, deux zones, l'une groupant le Lyonnais et le Forez, l'autre la Suisse et la Savoie, séparées par une large zone où le français désagrège les anciens patois, surtout quand il s'agit de mots qui ne se présentent pas quotidiennement dans la conversation. On remarque aussi que ces deux zones ont fait des cnoix différents : pala, palèta dans la zone occidentale, coupe-cape dans la zone orientale. On remarque enfin qu'à l'époque relativement récente où ces mots ont été choisis, la Savoie était dans la même sphère d'influence que la Suisse romande, séparée du Lyonnais.

L'illustration est, comme toujours dans le Glossaire, le nécessaire complément de la définition. On voit par exemple : p. 406, deux copè en bois, qui sont des récipients à boire (des gobelets de bois), des vases en bois dans lesquels on peut faire la cueillette des fraises, et aussi la kopa de la palyoula « coupe pour servir le vin à l'accouchée »; p. 408, « l'as et la reine de coupe » (l'une des quatre couleurs du jeu de tarots), et le coupe-beignets, petit instrument à roulette pour couper la pâte; p. 409, un coupe-courant, accessoire de la chaudière à fromage, et aussi deux sortes de coupe-foin; p. 418, un assemblage de chaînes et d'anneaux servant à tirer des billes de bois, appelé koblya; p. 432, trois sortes de korbo: un korbo de kroupiri « bois recourbé relié au bât et passant sous la queue des bovidés », un korbo « cadre en bois d'une herse d'épines », et un korbo « support du cuvier à lessive »; p. 445, une articulation de fléau.

P. GARDETTE.

Cahiers de Lexicologie, publiés par B. Quémada, 19, 1971, II. Paris, Didier-Larousse.

Ce cahier nous propose les contributions suivantes :

- C. J. FILLMORE: « Les règles d'inférence dans une théorie sémantique », p. 3-24. Article paru en anglais dans *Ohio States University Research Foundation* en 1965; présentation de O. Ducrot.
 - A. Pietrzyk: « Notes on lexical problems in linguistic theory », p. 25-36.
- E. Landowski : « Rhétorique de la prouesse sportive », p. 37-69. Original et fort intéressant : la victoire de Colette Besson à Mexico, vue à travers la presse d'information.
- M. Bonan Garrigues, J. Élie: « Essai d'analyse sémique. Étude de deux champs sémantiques de l'ancien français », p. 70-93 : I. Auxiliaires animés des personnages de l'épopée (destrier, palefroi, mule, somier, etc.). II. Retrait de la vie (mort, morir, être mort, ocire, etc.). La présentation des faits est excellente, leur interprétation, un peu rapide.
- M. CAGNON, S. SMITH: Le vocabulaire de l'architecture en France de 1500 à 1550, p. 94-108. Suite de l'article dont le début figure dans le précédent numéro.

Travaux en cours : F. Dimitrescu : Projet d'un dictionnaire de la langue roumaine du XVI^e siècle, p. 109-115.

Chronique: F. de Tollenaere: La Table Ronde des dictionnaires historiques, p. 116-128. Compte rendu de la réunion des responsables et des participants des grandes entreprises de lexicographie historique, à l'initiative du professeur G. Devoto, au cours du colloque de Pise, les 24 et 25 août 1970.

— 20, 1972, I. Paris, Didier-Larousse.

Fidèle au rendez-vous, ce vingtième cahier apporte à ses lecteurs un ensemble d'articles dont ils apprécieront la qualité.

- M. R. Trujillo pense qu'il est nécessaire de « revenir sur la question de la différence entre *substance* et *forme*, si utile du point de vue méthodologique et même du point de vue pragmatique »... « je crois que c'est là un élément susceptible d'affecter profondément l'aspect pratique, la bonne compréhension et la classification des faits linguistiques ». (A propos du concept de forme du contenu, p. 3-11.)
- M. P. Charaudeau présente le second chapitre d'une étude amorcée dans le Cahier 18 (L'analyse lexico-sémantique. Recherche d'une procédure d'analyse, p. 3-28). Il applique en cinq étapes (dont les deux dernières seront exposées ultérieurement) les conclusions auxquelles il est parvenu, à un corpus donné, celui du signe αil , distinguant combinatoire libre et combinatoire figée. (Procédure d'analyse lexico-sémantique, p. 13-52).
- M. P. Lerat étudie « Le champ linguistique des verbes savoir et connaître » dans la perspective plus vaste des « Problèmes de méthode dans l'apprentissage du vocabulaire » (p. 53-63). Au lieu de la double désignation de champ lexical et champ sémantique, il propose l'appellation unique de champ linguistique « puisque l'insertion d'un élément lexical dans un énoncé répond à la fois à des contraintes syntaxiques et sémantiques ». Dans la conclusion, il souligne cette vérité, bonne à entendre : « L'usage réel de la langue ne résulte pas seulement de règles syntaxiques et sémantiques formalisables, mais aussi de contraintes diverses. Une langue naturelle n'est pas un langage mathématique... ».
- R. MICHÉA: « De quelques régularités statistiques du discours. Essai de synthèse » (p. 65-78). Ces pages résument et complètent, sur certains points, quatre études déjà parues ou à paraître dans le B. S. L. et les Cahiers de lexicologie. Les paragraphes concernent: I. La relation rang-fréquence. II. La relation effectif-fréquence. III. L'accroissement du vocabulaire. IV. La Conclusion. « En définitive, trois sortes de facteurs concourent à assurer, dans certains textes, une constance au moins approximative et partielle du rang par la fréquence: 1º le choix de la norme lexicologique. 2º des raisons d'ordre grammatical, logique et esthétique. 3º un rapport convenable entre la longueur de l'œuvre et le nombre de mots différents que l'auteur est capable d'employer ou a tendance à employer pour mener cette œuvre à bonne fin ».
- H. N. URRUTIBÉHEITY. « The statistical properties of Spanish lexicon » (p. 79-95). L'auteur cherche à montrer comment les mots se distribuent dans le lexique espagnol en raison de leurs diverses propriétés : la fonction qu'ils assument, le nombre de leurs syllabes, leur fréquence dans les textes, leur origine, la date

de leur entrée dans le lexique. Et voici la dernière partie de la conclusion : « The study of relationship between the statistical properties and the functional, physical, chronological and genealogical properties brings out the following facts about Spanish vocabulary :

- I. Eighty-three out of every hundred textual occurrences are words from first statistical class.
 - 2. The more frequent the word, the more likely it is to be a function word.
 - 3. The more frequent the word, the shorter it is likely to be.
 - 4. The more frequent the word, the older it tends to be.
- 5. The more frequent the word, the more likely it is to be part of the original stock.
- B. Quémada. « Du glossaire au dictionnaire : Deux aspects de l'élaboration des énoncés lexicographiques dans les grands répertoires du xVII^e siècle » (p. 97-128).

Ces « deux aspects principaux du texte lexicographique » sont « la mise en forme des unités de rédaction, et le mécanisme des définitions, données essentielles du dictionnaire monolingue ». M. Quémada nous conduit avec son habileté coutumière, le long de la route qui va des grands répertoires latins du XII^e siècle, des glossaires et vocabulaires bilingues du moyen âge et de la pré-Renaissance jusqu'aux réalisations du XVII^e siècle — lesquels ouvrent la voie aux dictionnaires d'aujourd'hui, qu'ils soient de type normatif ou de type encyclopédique — Il s'agit bien évidemment du Dictionnaire français de P. Richelet (1680), du Dictionnaire de l'Académie française (1694) et du Dictionnaire universel de A. Furetière (1690). Cette route est jalonnée de nombreuses étapes, marquées en particulier par les noms et les œuvres de Robert Estienne, de Jean Nicot, d'Antoine Oudin et du Père Monet. Inutile de souligner que nous retrouvons dans cette étude la profonde connaissance que nous admirons chez l'auteur des « Dictionnaires du français moderne ».

[Jean Bourguignon.]

Trésor de la langue française. Dictionnaire de la langue du XIX^e et du XX^e s. publ. sous la direction de Paul IMBS. Tome I^{er} (A-Affiner). Paris, Éd. du Centre National de la Recherche Scientifique, 1971, CXXXI-878 p.

Le premier volume du TLF est paru. L'événement est considérable si l'on pense à l'ampleur du projet et à l'importance des moyens mis en œuvre. Le laboratoire du TLF, implanté comme on sait à Nancy et animé par le prof. Paul Imbs, jouit en tant que centre de documentation d'un renom qui dépasse de loin nos frontières. Restait à démontrer son efficacité au plan de la lexicographie : ce premier volume satisfait (au moins provisoirement) la curiosité légitime du public et des spécialistes.

Si les responsables de notre Revue m'ont demandé de le présenter aux lecteurs, c'est sans doute qu'ils ont estimé que je pourrai, pour avoir été mêlé pendant plusieurs années aux travaux du TLF, en donner une vision génétique et, en quelque sorte, de l'intérieur. C'est peut-être aussi qu'ils m'ont jugé capable de prendre désormais suffisamment de recul pour en parler avec l'objectivité que requiert toute présentation, même exclusivement « analytique ».

La nouveauté la plus évidente de l'ouvrage est de se fonder sur un corpus extrêmement vaste et exhaustivement traité grâce à l'électronique. Il en découle des avantages considérables que personne ne songera à nier. C'est tout d'abord une remarquable richesse. La tranche alphabétique traitée ici sur près de neuf cents pages (878), l'est dans le grand Robert sur 66, dans le Littré en sept volumes sur 213 et dans le Larousse de langue sur 86. Elle représente, sauf erreur, 1 736 entrées contre 770 chez Robert, 840 chez Littré et 824 dans le Larousse. Le nombre des exemples cités par article passe généralement, en comparaison du Robert, du simple au double et quelquefois au décuple 1. Sans doute une telle opulence ne va-t-elle pas sans problèmes. Si les volumes suivants étaient de même ampleur pour une tranche aussi réduite, on atteindrait des proportions gigantesques. Mais avouons que le remède est aisé : la suppression coûte moins que les efforts désespérés pour le remplissage. L'intervention de l'ordinateur a créé là une situation tout à fait nouvelle. Alors que le premier souci du lexicographe était jusqu'ici la chasse aux exemples, le rédacteur du TLF se trouve dans cette position privilégiée où la préoccupation essentielle est de déterminer des critères de sélection ou, si l'on préfère, d'élimination. De fait, il dispose d'une documentation presque surabondante mais assurément d'une extraordinaire valeur. L'ordinateur lui fournit des listes de concordances obtenues par le traitement d'un millier de textes, aussi bien littéraires que techniques et scientifiques 2. Cette énorme masse, triée par « vedettes » et selon l'ordre chronologique des textes, est encore enrichie par les ressources de l'I. G. L. F. (Inventaire général de la langue française), qui comporte quelque six millions de fiches, à quoi s'ajoute un dossier, confectionné artisanalement mais non sans le secours de tables établies par l'ordinateur, où se trouvent regroupés, sous forme de photocopies, les articles des principaux dictionnaires généraux et de ceux parmi les 350 dictionnaires techniques dépouillés qui consacrent une entrée au vocable en question. Un tel luxe de documentation n'avait jamais été atteint en lexicographie française.

Il résulte aussi du traitement d'un corpus clos cet avantage que la nomenclature, loin de reposer sur des principes subjectifs qui varient au gré des humeurs, est constituée de l'ensemble des vocables attestés dans ce corpus. Sans doute ce principe doit-il être corrigé à la fois par des suppressions (en particulier des créations fantaisistes du type contrepèterie) et par quelques additions (en particulier des mots de même famille étymologique, bien connus, mais que les hasards de la sélection des textes n'ont pas fait apparaître dans le corpus). L'admission d'un vocable est d'ailleurs soumise à des conditions précises dont la préface fournit un aperçu ³.

^{1.} Voici ce nombre pour quelque vocables (entre parenthèses le chiffre correspondant chez Robert): à 190 (19); abaisser 32 (19); abaissement 13 (8); abandon 29 (10); abandonner 55 + 33 (37); abattre 53 + 5 (28); abeille 31 (15); abîme 56 (34); abîmer 47 (8); ablution 16 (3); abomination 12 (5); abord 64 (15).

^{2.} La liste des textes dépouillés figure en tête du volume, p. XLIX-XCVII.

^{3.} P. XXVI-XXVII.

Une autre conséquence, fort importante, est la garantie donnée au consultant de l'exactitude philologique. Ce volume témoigne d'un souci constant de prouver ce que l'on affirme. Ainsi toute acception est illustrée d'au moins un exemple. En cas d'impossibilité, c'est la définition, alors empruntée à un dictionnaire faisant autorité (en particulier à un dictionnaire technique), qui tient lieu d'attestation. Que l'on consulte (p. 477) l'article accumulation : l'emploi en chimie est défini grâce au Dict. de chimie de Duval-Dolique, celui d'économie grâce au dictionnaire de J. Romeuf, celui d'électronique, grâce au Dict. mémento d'électronique, celui de géologie grâce à Plaisance-Cailleux, celui de mathématiques grâce au recueil de L. Chambadal, etc. 1.

Le même souci explique l'abondance d'exemples réduits, moins coûteux en place que les citations complètes. Alors que les lexicographes précédents forgeaient eux-mêmes des exemples pour compléter l'information, les syntagmes énumérés ici sont tous obtenus à partir de phrases effectivement produites et en dehors de toute préoccupation métalinguistique. Le rédacteur dispose à cette fin d'un document capital, dont la présentation laissait certes à désirer pour le début de l'alphabet, mais qui donne une vue excellente sur le fonctionnement syntagmatique du vocable : ce sont les « états de groupes binaires ». On trouvera ailleurs 2 la description de l'une des formules de traitement. Rappelons seulement que, dans tout l'ensemble de la documentation, on recherche systématiquement, grâce à l'ordinateur, les alliances significatives des vocables. Ainsi on peut se prononcer en toute connaissance de cause sur les compatibilités sémantiques de vocable à vocable, prendre une mesure précise des phénomènes de lexicalisation et donner un reflet objectif de la phraséologie. Ce premier volume est loin d'en exploiter toutes les ressources 3. Quand ils disposeront d'une version plus élaborée, les rédacteurs du TLF pourront faire de ce dictionnaire un instrument aussi utile pour l'encodage qu'il l'est déjà pour la lecture des textes.

Ce même document facilite également l'analyse distributionnelle. Le TLF allie, chaque fois que c'est possible, l'étude componentielle aux critères de distribution ⁴. Un des soucis du lexicographe doit être en effet de déterminer avec précision le contexte minimal nécessaire à la levée des ambiguïtés sémantiques. Ainsi il arrive fréquemment que le plan même de l'article se fonde sur les oppositions formelles. Voyez le verbe abandonner où l'on distingue successivement abandonner qqn., qqc., qqc. à qqn, s'abandonner, s'abandonner à, ou le subst. abord (abord/d'abord) ou encore le verbe accueillir (suivi ou non d'un complément de manière). La priorité accordée aux critères formels est une garantie d'exactitude.

I. La liste précise des ouvrages et études fréquemment cités figure p. XCIX-CXXIII..

Rares sont les articles (comme aberration ou about) qui s'écartent de cette consigne de rédaction.

- 2. Cah. Lexicol., 1970, t. 17, p. 15 46.
- 3. Pourtant il contient déjà de bons exemples de relevés syntagmatiques; ainsi les articles abcès, abeille, abolition, accréditer, accroître, acheter, acquérir, adopter...
 - 4. Voir Préface, p. xxxv.

Ce premier volume, loin de refléter seulement les multiples ressources d'une documentation exceptionnellement riche, témoigne aussi d'une recherche qui, pour être plus discrète, n'en mérite pas moins d'être soulignée ici. Même si le résultat n'est pas exempt de toute imperfection, on constatera le souci de distinguer clairement les différents niveaux de l'analyse lexicographique. Et tout d'abord dans la structure générale de l'article. A la partie proprement sémantique et synchronique s'opposent des rubriques complémentaires qui décrivent le mot au plan du signifiant (rubrique Prononciation et orthographe) et, plus sommairement, dans ses caractères quantitatifs (rubrique Statistique). Il s'y ajoute de fort utiles indications bibliographiques et un paragraphe étymologique et historique que d'aucuns jugeront déplacé dans un dictionnaire de la langue moderne et contemporaine. J'ai dit ailleurs 1 les raisons théoriques qui me semblent plaider en sa faveur et n'en ajouterai ici qu'une seule : cette rubrique contribue largement au caractère didactique de l'ouvrage. Si le TLF n'est pas normatif en ce sens qu'il évite les interdits et les jugements péremptoires, il l'est si une conception saine de la norme consiste, comme on est en droit de le penser, à raviver autant que possible la motivation étymologique.

Cette esquisse du profil historique est en effet de nature à éveiller la conscience étymologique. Ainsi il n'est pas indifférent de savoir que acharner se rattache à chair et signifie au propre, comme terme de vénerie et de fauconnerie, « donner (au chien ou au faucon) le goût de la chair ». Cela est attesté, certes, chez Baudrillart, mais remonte à Hardouin et aux Chroniques de Jean le Bel. Il n'est pas inutile de se rappeler que l'accroc est tout d'abord une « déchirure dans un tissu ». Cette reviviscence étymologique, quoi qu'on en dise, s'impose pour la lecture intelligente des textes, car nombreux sont les auteurs qui ont le souci de ne pas couper la langue de ses racines. C'est donc, entre autres, à une préoccupation normative que répond la rubrique Étymologie et histoire.

Le soin mis à la distinction des niveaux lexicographiques se reconnaît aussi, tout extérieurement, à l'opposition nette, dans la typographie, du commentaire et des exemples. Ces derniers sont imprimés en retrait, dans un corps plus petit et suivis d'une référence précise. On notera que le gras réservé au mot-vedette permet d'imprimer en italique les synonymes, les antonymes et, plus généralement, les mots qui illustrent, de près ou de loin, une des affirmations du commentaire.

Celui-ci oppose clairement les deux niveaux de métalangage. La « seconde métalangue » se reconnaît à l'italique. On y distingue divers plans : celui de l'information grammaticale, celui de l'information sémantique et celui de l'information stylistique (au sens que Ch. Bally donne à la « stylistique de langue »). Le TLF indique, comme il va de soi, les classes grammaticales dans lesquelles le vocable peut entrer. Fréquemment le plan même de l'article en découle. Ainsi pour abbatial (adj. masc. ou fém./subst. fém./subst. masc.) ou encore pour acte qui signifie, au pluriel, « collection de documents officiels » (actes diplomatiques, actes d'un congrès...).

Les relations polysémiques sont notées à l'aide d'un arsenal très limité d'indications: p. ext. (ou plus gén.), p. restr. (ou spéc.), p. méton., p. métaph. (ou : p. anal. et au fig.). Le TLF observe là cette règle de discrétion qui s'impose dans le discours didactique qui est celui du dictionnaire. Notons au passage que les relations sémantiques « médiates » ² sont traitées dans le cadre de la polysémie, ce qui réduit les cas d'homonymie à fort peu de chose ³. Notons aussi que la numérotation romaine est réservée, en principe, aux distinctions grammaticales ou aux oppositions de « sens », alors que les lettres et les chiffres arabes le sont aux différences d'« acception ».

La même discrétion vaut pour les indications de niveau stylistique. Des précisions comme littér., poétique, usuel, fam., pop., argotique, péjor., laud., p. plais., néol., vieilli, vieux, arch., peu usité, rare, inusité... figurent en italique minuscule. Les indications de domaine, dont la liste est établie d'après le cadre qui a servi par ailleurs à la sélection des textes techniques 4, apparaissent en italique majuscule. Toutefois, un emploi fréquent dans un domaine déterminé, mais sans qu'il en résulte de signification particulière, est signalé au moyen de la périphrase métalinguistique (imprimée en italique) dans le domaine de...

La « première métalangue », loin de se réduire à la définition proprement dite, comporte, dans le TLF, toutes sortes d'indications soigneusement distinguées. Un premier niveau est celui des « conditions d'emploi ». Il s'agit des contraintes syntagmatiques en dehors desquelles le « sens » ou l'« acception » n'apparaît point. Ainsi absurde a le sens de « qui est manifestement et immédiatement senti comme contraire à la raison, au sens commun [En parlant d'une manifestation de l'activité humaine : parole, jugement, croyance, comportement, action] » et le sens de « qui agit, se comporte, juge d'une manière non conforme aux lois ordinaires de la raison [En parlant d'être animés le plus souvent humains, parfois animaux, ou d'une fonction, faculté ou qualité humaine] » (p. 277); le verbe s'abstenir signifie, suivi d'un subst. « s'interdire la jouissance que pourrait procurer une chose, une valeur, une personne » (p. 255) et suivi d'un inf. « s'interdire d'entreprendre une action ou d'y participer » (p. 256). La détermination des conditions d'emploi s'impose pour le verbe et pour l'adjectif, plus rarement pour le substantif, sauf s'il est dérivé d'un verbe (ainsi accélération se dit « [En parlant d'un mouvement physique ou d'une activité humaine] » (p. 332) ou d'un adjectif (ainsi âcreté se dit « [En parlant d'une sensation de goût ou de l'odorat, et p. ext. de l'ouïe ou de la vue]» (p. 251) ou bien «[En parlant du caractère, de l'esprit d'une personne, de son humeur ou de ce qui la manifeste...] » (p. 572), ou encore

- 1. Préface, p. XII.
- 2. Un article paru dans les $Trav.\ Ling.\ Litt.\ 1972$, p. 125-136, sur la polysémie développe une théorie qui, à peu de chose près, est celle du TLF.
- 3. Sauf erreur ne sont traités comme homonymes (et homographes) que les mots suivants : a-*, acacia*, acarne*, acception, accès, accident, accidentel, accolade, accore*, accuser, acide, acte, -ade*, adresse, adultère*, aède*, aérien, affectation, affiche, afficher, affier*, affiler*. Seuls les mots suivis d'astérisque correspondent à deux ou plusieurs étymons distincts.
 - 4. Il est reproduit dans la Préface, p. XXIV.

si son emploi se réduit à un nombre limité de syntagmes figés (ainsi achate qui n'apparaît que dans le syntagme fidèle achate).

Les « conditions d'emploi », qui décrivent le contexte, sont à distinguer des informations qui, sans entrer dans la définition du vocable, apportent cependant sur son contenu sémantique d'utiles précisions. Relèvent de ce type de spécifications sémantiques ¹ :

- l'explicitation des présupposés sémantiques : ainsi abandonner présuppose l'idée de possession, tantôt de « possession réelle » (p. 41), tantôt de « possession seulement envisagée » (p. 42) ; abondance présuppose l'idée de production, tantôt de « production naturelle » (p. 143), tantôt « de production intellectuelle » (p. 144);
- la détermination des classèmes (au sens où l'entend B. POTTIER) : ainsi acquit signifie « ce que l'on a acquis », mais tantôt « l'objet acquis est un bien matériel » (p. 560), tantôt un « bien abstrait » (p. 561) ; abri désigne un lieu réel (même si la protection est surtout morale), ou bien une chose, une abstraction une personne, mais non un lieu au sens propre ;
- les spécifications secondaires du sémème, introduites par des notations comme « avec une idée de... », « l'accent étant mis sur le sème de... », « l'idée dominante étant celle de... » (ainsi pour les vocables accommoder, accompli, admettre, acharner, etc.).

Toutes ces précisions sont souvent omises, il faut bien le reconnaître, dans les dictionnaires antérieurs. Si la mise en œuvre est encore un peu flottante par endroits, l'essentiel est bien que le rédacteur dispose d'une typologie précise. Celle du TLF a le mérite de la rigueur et offre une base solide pour des améliorations futures.

D'autres montreront les imperfections de ce premier volume. Elles sont dues en grande partie aux hésitations, aux tâtonnements inséparables de toute recherche. Ce qui est déjà certain, c'est que le TLF, s'il parvient à éviter l'écueil du gigantisme, tiendra une place importante dans la lexicographie contemporaine. L'application systématique de l'idée de corpus, la distinction nette des plans métalinguistiques, mais aussi la souplesse de l'arsenal théorique, la simplicité voulue du métalangage, une méthode pragmatique qui fuit le dogmatisme étroit sont autant de garanties pour la réussite d'une entreprise dont le maître d'œuvre sait mieux que personne que « rigueur n'est pas raideur » 2 .

Robert Martin.

- 1. Qui pourraient figurer régulièrement entre parenthèses, comme p. 224-225, et non entre crochets que l'on réserverait exclusivement aux « conditions d'emploi ». Il faut surtout éviter de placer entre crochets des indications aussi différentes que celles de *emploi techn*. (p. 195), dans le domaine de (p. 230), normalement en italique en tant qu'indication de seconde métalangue et l'explication du mécanisme polysémique (ainsi p. 90 pour les emplois techniques du mot abeille) normalement entre parenthèses après l'indication métalinguistique, ou encore les indications de correspondance entre sens d'un même vocable ou de vocables différents (ainsi p. 359, p. 360...) indications que l'on pourrait faire précéder de corresp. à ou cf. (en italique).
 - 2. Préface, p. XI.

LINGUISTIQUE GÉNÉRALE.

Pierre Roger Léon. Essais de phonostylistique. Didier, Montréal, Paris, Bruxelles, 1971. Collection Studia Phonética, nº 4, 1 vol. de 185 p.

Cet ouvrage regroupe un certain nombre d'articles dispersés dans plusieurs revues ou journaux linguistiques auxquels s'ajoutent deux inédits. Il s'agit d'une contribution à l'étude du français parlé contemporain. S'aventurer dans les « champs sémiotiques de la paralinguistique » est assurément une entreprise neuve et stimulante, et l'auteur le fait avec audace et maîtrise.

Une première partie, la plus développée, expose les principes et éléments de l'analyse. Nous savons dès la première page que les fonctions phonostylistiques s'opposent aux fonctions phonologiques ou phonémiques et fournissent une information supplémentaire. C'est ainsi que le message Il pleut tout en continuant de donner une information linguistique « peut transmettre en même temps de la colère, de la surprise, un accent régional, un effet emphatique, etc. ». Les limites du domaine de la phonostylistique sont encore imprécises ; elles ont cependant été tracées surtout par Troubetzkoy et à sa suite par Martinet, élargies par Jakobson et modifiées par Riffaterre. Après avoir procédé à une critique terminologique P. R. Léon s'efforce de redéfinir le champ de la phonostylistique, il donne un aperçu des principaux travaux effectués en ce domaine et esquisse des principes d'analyse.

Dans un chapitre très fouillé, l'auteur présente un commentaire phonosty-listique — qualifié de bref — de conversations du français parlé. Ce sont surtout les traits prosodiques de l'intonation qui retiennent son attention. Remarquable également est l'analyse de la joncture externe ainsi que l'étude du e vaduc, son apparition, son maintien et sa chute en français. Pour illustrer la « fonction identificatrice » voici un essai sur « l'accent méridional » : « domaine épineux » que celui de l'idiomatologie, « puisqu'il concerne l'interprétation des accents étrangers ou régionaux. Il s'agit de voir comment et pourquoi un sujet parlant interprète un fait de langue ' étrangère ' comme un fait de parole de son propre système linguistique ».

La troisième partie du volume est consacrée surtout à la fonction impressive. La première des trois études qu'elle comprend concerne les « aspects phonosty-listiques des niveaux de langue ». La seconde analyse, de façon précise et divertissante, l'expression phonique chez les différents types de snobs. Enfin la troisième est un essai sur l'act oratoire du président Charles de Gaulle à partir de dix discours enregistrés. Plus qu'un simple essai l'auteur nous offre un examen très minutieux.

La dernière partie dégage les fonctions stylistiques de deux textes littéraires. P. R. Léon s'est d'abord proposé d'examiner le rythme de deux interprétations d'un poème célèbre : Le Pont Mirabeau. La première est celle du poète luimême et l'autre celle d'un Sociétaire de la Comédie française, Georges Chamarat. « Notre but est essentiellement de confronter les résultats de l'étude acoustique avec ceux d'une analyse auditive et d'essayer ainsi de déterminer les facteurs rythmiques pertinents du message poétique ». Enfin l'auteur s'amuse véritable-

ment, avec d'ailleurs une sérieuse application, à un examen des facéties graphiques — plus sérieuses qu'elles ne le paraissent — de Zazie dans le métro. « Phonétique, graphisme et zazisme ou la transposition littéraire des ressources phonostylistiques de la langue parlée ».

Le volume se termine par une bibliographie fort complète et fort précieuse. On peut voir par ces quelques indications, tout ce que ces *Essais* apportent de nouveau dans un domaine qui attend encore d'être plus profondément exploré. Chacun appréciera l'initiative de M. P. R. Léon qui nous y introduit avec tant d'intelligence et de finesse.

Jean Bourguignon.

Klaus Heger, Monem, Wort und Satz, Tübingen, Niemeyer, 1971, 1X-244 p.

La compétence de Klaus Heger en matière de linguistique générale n'est plus à démontrer. Ce nouvel essai résume et approfondit de manière particulièrement convaincante un certain nombre de thèses antérieures de l'auteur ¹ et les complète par une théorie des actants cohérente et neuve.

La première partie est consacrée à l'opposition de la langue et de la parole, thème rebattu où Klaus Heger trouve cependant à dire; la seconde porte sur la notion même de signification (modèle du triangle, modèle du trapèze); la troisième envisage le problème du monème et du mot; la quatrième et la cinquième sont réservées à la théorie des actants; la dernière prend la forme d'un bref aperçu sur la phrase et le texte. Le livre s'achève par un index terminologique, fort utile, et une bibliographie sélective où manque curieusement, notons-le en passant, l'étude pourtant importante de A. Rosetti sur le mot. Le développement a des qualités indéniables de rigueur et même la rédaction a gagné en clarté. Quant aux jugements portés sur les différentes écoles linguistiques, ils sont devenus moins tranchés et partant plus équitables.

Il est impossible de discuter en détail, dans les limites étroites d'un compte rendu, toutes les conceptions qui s'expriment dans ce livre particulièrement riche, où s'esquisse une théorie complète du langage. Disons que le métalangage est emprunté pour l'essentiel à la logique des propositions et à un type d'arbre dont les caractéristiques les plus abstraites sont la binarité (un « père » a toujours deux « fils »), l'univocité (un « fils » n'a jamais qu'un seul « père »), mais aussi, à la différence des arbres de la grammaire syntagmatique, le caractère multidimensionnel (les rapports d'un « père » à ses « fils » ne sont pas toujours de même nature logique : ainsi le rapport de P aux actants d'une part et aux éléments relationnels de l'autre) ; le tout se situant au plan des « structures profondes » et des « universaux du langage ». « Bref, la démarche consiste à définir les unités minimales (« monèmes » ou « morphèmes ») et à remonter progressivement jusqu'au texte.

I. Développées en particulier dans la Z. f. rom. Philol. 1966, t. 82, p. 138-170: Valenz, Diathese und Kasus; 1969, t. 85, p. 144-215: Die Semantik und die Dichotomie von Langue und Parole, trad. française dans Trav. Ling. Littér. 1969, t. VII, 1, p. 47-111; 1971, t. 87, p. 1-31: Zur Standortbestimmung der Sprachwissenschaft.

On comprend fort bien qu'un ouvrage aussi général s'ouvre par des considérations sur la langue et la parole. La différence entre la langue saussurienne et la compétence des génératifs est finement analysée. Il est certain que l'aptitude à émettre des jugements d'acceptabilité (on pouvait ajouter l'aptitude à déceler des paraphrases, des redondances, des contradictions, des antonymies...) relève de la compétence ; ce concept dépasse donc par sa dimension métalinguistique le concept saussurien de langue, qui a de son côté l'avantage de l'univocité. La notion de Σ parole est elle aussi d'une incontestable utilité. La parole peut se concevoir en effet comme une réalisation particulière, hic et nunc, de l'activité du locuteur ; ou bien comme un ensemble clos de telles réalisations (« corpus » ; chez Kl. H. = Σ n parole) ; ou encore comme l'ensemble de toutes les réalisations possibles (chez Kl. H. : Σ x parole) ; dans ce dernier cas, elle se définit en termes de probabilité et représente la population par rapport au corpus qui n'est qu'un échantillon.

Cette notion de Σ x parole est assez proche de la notion guillaumienne de discours, lieu où se situe l'infinie diversité des « effets de sens ». Mais on voit que le discours a une définition qualitative. On comprend mal d'ailleurs pourquoi la Σ x parole serait exclusivement de nature quantitative (p. 16). Si le nombre possible des phrases est infini, les nuances de signification le sont également; le concept de langue étant par nature incompatible avec l'idée d'infini, ce n'est qu'au plan du discours que peut se loger cette multitude illimitée d'effets de signification.

On voit mal aussi où, dans le système de Kl. H., vient prendre place la notion de norme. Le développement de la p. 13 ne paraît pas répondre à la question. A nos yeux, la norme appartient à la langue au même titre que le système et se définit comme l'ensemble des limitations imposées par l'usage (c'est-à-dire par les habitudes de la communauté linguistique) au fonctionnement régulier du système ; mais elle appartient également au discours (Σx parole) et représente alors l'ensemble des phrases et des effets de sens tolérables compte tenu du système ainsi délimité.

La définition précise des unités linguistiques n'est pas une tâche commode. Kl. H. s'en acquitte avec une parfaite maîtrise. Les objections que nous formulerons portent sur des détails. Ainsi le fait que les suffixes soient classés du côté des « grammèmes » (et non des « lexèmes »), sous prétexte qu'ils constituent des classes fermées, n'a rien de convaincant. Nous avons discuté ailleurs de ce problème (Mél. A. Henry, A propos de la dérivation adjective : quelques notes sur la définition du suffixe, en partic. p. 162) : l'absence de tout caractère d'« universalité » (à l'intérieur d'une catégorie fondamentale, verbe, substantif, adjectif ou adverbe) et de « spécificité » les met à part des morphèmes grammaticaux. De même, la distinction d'une classe de « grammèmes liés métalinguistiques » (-a- dans cantabant qui signifie sans plus l'appartenance au 1^{er} type de conjugaison) est peut-être une solution moins élégante que celle de la variation combinatoire.

En revanche, l'efficacité d'un métalangage emprunté à la logique des propositions est démontrée avec éclat. Quelques remarques cependant : p. 30, le signifié est défini comme une disjonction exclusive de sémèmes. Au lieu du signe (=),

celui de l'équivalence logique (\longleftrightarrow ou \equiv) convenait mieux. On observera surtout que cette disjonction opère dans le passage de la *langue* à la *parole*; en *langue*, la relation est évidemment de nature conjonctive. Au contraire la relation conjonctive des sèmes qui composent le sémème vaut également en *langue*.

Aussi proposerions-nous de distinguer :

- au plan de la construction de la langue :
 - · la relation adjonctive des sèmes qui composent les sémèmes du signifié;
 - · la relation conjonctive des sémèmes qui composent le signifié.
- au plan de la langue construite :
 - · la relation conjonctive des sèmes qui composent le sémème;
 - · la relation conjonctive du signifié aux sémèmes qui le composent.
- au plan de la construction du discours :
 - · la relation disjonctive des sémèmes (procédure de monosémisation) ;
- la relation adjonctive des sémèmes en cas d'ambiguïté (intentionnelle ou non), cas fort habilement illustré par l'auteur.

Le modèle d'actants de Kl. H. se rapproche de la théorie de C. F. Fillmore, The Case for Case, New York, 1968 (in: Universals in Linguistic Theory). Kl. H. donne même p. 78-79 les équivalences entre les deux modèles. On peut se demander comment ces chap. 5 et 6, les plus volumineux puisqu'ils s'étendent de la p. 74 à la p. 221, s'articulent au reste de l'ouvrage. La démarche choisie, qui va des unités minimales au texte, s'accommode difficilement de cette longue réflexion sur l'universalité sémantique des actants.

La distinction entre actants et circonstants telle que la pose L. Tesnière est abandonnée: on peut le juger regrettable. Ainsi un schéma comme le schéma 7 de la p. 89 ne va pas sans redondance (Jean dormait à 8 heures): 8 heures est considéré comme l'un des actants, et la « relation », dans la partie droite, est définie (inutilement?) comme temporelle.

Ces « relations » sont d'ailleurs de nature fort différente selon qu'elles désignent le prédicat d'un actant unique (l'homme est mortel) ou le rapport entre deux actants (Pierre est plus grand que Paul). Le système construit sur cette opposition a le désavantage, en dépit de sa cohérence logique, de voiler les similitudes du verbe intransitif et du verbe transitif. Dans la phrase Jean travaille, travaille est analysé comme le prédicat de l'actant unique Jean. En revanche, la phrase Jean voit l'arbre, qui comporte deux actants (Jean et arbre), lie par une relation de causalité l'actant Jean à un élément P qui, par récursivité, tient la place du second actant et s'énonce ainsi : l'arbre est visible ; en d'autres termes, Jean est la cause de l'arbre est visible. Mais n'en est-il pas de même dans Jean travaille ? Jean n'est-il pas cause de son travail ?

Ce qui est choquant dans cette théorie sémantique, c'est l'absence de toute référence au contenu des catégories grammaticales. Si dans le premier schéma (p. 80) mortel (all. sterblich) est un élément de relation, il n'en demeure pas moins qu'il est issu de mort qui lui-même l'est de mourir (en all. directement

de sterben). Cela est ignoré dans le modèle. De même visible suppose voir, et l'on souscrit sans enthousiasme à l'analyse de Jean voit l'arbre par l'arbre est visible à Jean.

Certes les relations définies ont un caractère de très grande généralité et ne prétendent pas rendre compte des particularités d'une langue déterminée (chez Fillmore, des *case forms*). Il n'empêche que cette universalité est bien éloignée du mécanisme linguistique.

Il est permis de se demander si la construction d'une théorie sémantique peut se faire avec quelque utilité pour le linguiste indépendamment des catégories instituées dans une langue particulière. En dépit de son intérêt, un système comme celui de Kl. H. ne rend pas caduques les analyses immanentes. On peut même être d'avis qu'il ne saurait en aucun cas se substituer à elles.

Il n'empêche que l'ouvrage de Kl. H. a cette vertu irremplaçable de stimuler sans cesse la réflexion. Il ne laisse pas indifférent. Personne ne saurait mettre en doute qu'il représente une contribution de toute première importance pour la construction d'une théorie des « structures profondes ».

Robert Martin.

LATIN VULGAIRE ET LATIN TARDIF.

Fritz Abel, L'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine, Beihefte zur Zeitschrift für romanische Philologie, 125 Heft, Max Niemeyer Verlag, Tübingen, 1971 (XXII-207 pages).

Les textes bibliques écrits en latin et antérieurs à la Vulgate étaient, comme le souligne Fritz Abel, il y a seulement quelques années encore, pratiquement inaccessibles et, par conséquent, les études qui utilisaient ces textes ne s'appuyaient pas sur une analyse directe. L'originalité et le grand intérêt du travail de M. F. Abel réside dans le fait que c'est la première étude qui s'appuie sur une analyse directe des textes bibliques primitifs. Cette analyse a été rendue possible grâce à la publication des anciennes versions de la Bible latine par l'abbaye de Beuron. Entreprise en 1951, cette monumentale publication doit se composer de 200 fascicules et s'étendre sur un siècle, si toutefois le rythme de 2 fascicules par an peut être maintenu, ce qui ne semble pas être le cas actuellement. M. F. Abel a pu faire porter son dépouillement sur le Livre de la Genèse, l'Épitre aux Éphésiens, l'Épitre de saint Jacques, la première et la deuxième Épitre de saint Pierre. M. F. Abel s'est servi de l'édition de Jülicher-Matzkow, édition achevée en 1963, pour les anciennes versions des Évangiles.

Divisée en cinq parties, cette étude de l'adjectif démonstratif dans la langue de la Bible latine a pour objet de « fournir une description ' synchronique ' aussi détaillée que possible de l'emploi des adjectifs démonstratifs latins dans des textes particulièrement significatifs du point de vue de la diachronie » et cela en s'appuyant « sur les méthodes du structuralisme fonctionnel » (p. v).

La première partie, consacrée à l'état de la question, puis aux buts et méthodes de cette étude, se termine sur un rappel des systèmes déictiques latin et romans. M. Fritz Abel fonde son étude sur un examen complet de l'emploi des adjectifs

démonstratifs dans les parties de la Bible latine actuellement accessibles en édition moderne (Vulgate, dont la langue se rapproche de celle des auteurs classiques, anciennes versions de la Bible dont la langue présente au contraire un caractère populaire). M. F. Abel a relevé tous les adjectifs démonstratifs utilisés dans les textes de la Bible latine et noté certains emplois particuliers (démonstratif accompagné d'un numéral, d'un pronom personnel, d'un participe...). Pour pouvoir établir des comparaisons entre l'emploi des démonstratifs dans la Bible latine et leur emploi dans la langue classique, l'auteur a systématiquement dépouillé tous les passages en prose, de Caton à Apulée, contenus dans la chrestomathie de Ludwig Voit et Hans Bengl. La connaissance du texte grec qui est à l'origine des traductions latines a permis à M. Abel de « déterminer pour chaque cas si l'emploi du démonstratif latin a été provoqué par la présence d'un démonstratif dans le texte grec » (p. 19).

La deuxième partie donne les résultats généraux du dépouillement. L'auteur relève « des divergences sensibles entre la fréquence des différents démonstratifs dans les textes classiques et leur fréquence dans les textes bibliques. La langue de la Bible latine n'emploie presqué plus les démonstratifs is, ipse et idem, tandis que hic, iste et ille acquièrent une position particulièrement importante du point de vue numérique » (p. 34). L'augmentation de l'emploi de iste se fait aux dépens de hic tandis que la diminution de l'emploi de is et de idem semble avoir surtout profité à ille. Le système déictique de la Bible latine apparaît essentiellement constitué par l'opposition hic/iste : ille. Un deuxième résultat est particulièrement intéressant : M. Abel remarque que « ille subit un important changement de fonction : il se trouve employé beaucoup plus souvent que n'importe quel autre démonstratif dans la traduction d'un texte grec sans démonstratif » (p. 36). En effet, sur les 239 passages bibliques qui emploient un démonstratif latin à la place d'un article défini grec, 115 emploient exclusivement ille tandis que hic ne se trouve employé de façon exclusive que 48 fois.

La troisième partie est consacrée à l'étude approfondie des différents démonstratifs hic, iste, ille, is, ipse et idem, étude toujours conduite suivant le même plan : tableaux, fréquence et formes du démonstratif dans les textes classiques et dans la Bible, démonstratif latin employé à la place d'un démonstratif grec, d'un article défini grec, démonstratif latin employé dans des passages où il traduit une expression grecque sans article ni démonstratif, conclusion et discussion des résultats des études antérieures.

La quatrième partie s'attache à l'étude de questions particulières d'emploi du démonstratif. La cinquième partie (p. 205-207) réunit les conclusions auxquelles l'auteur a pu arriver et dont voici les plus importantes si l'on en juge par les discussions émises à leur sujet. La langue de la Bible latine utilise un système déictique à deux degrés. Le premier degré déictique qui marque la proximité est exprimé sans distinction fonctionnelle par HIC et ISTE, mais ISTE est en train de réduire l'emploi de HIC dont la fréquence en chiffres absolus provient de son emploi dans certaines formules figées. Le deuxième degré déictique qui marque la distance est exprimé au moyen de ILLE, bien que cet adjectif semble avoir perdu une partie de son intensité déictique et soit employé particulièrement souvent à la place d'un article défini grec. Ce dernier emploi de ILLE

est relevé dans toutes les versions de la Bible latine et date donc de la période antérieure à la rédaction de la Vulgate (390).

Cette étude permet ainsi, grâce à un examen détaillé de l'emploi des adjectifs démonstratifs dans les différentes versions de la Bible latine, de proposer un certain nombre de « thèses » intéressantes sur le système déictique et la formation de l'article défini.

B. Horiot.

Joseph Balon, Grand Dictionnaire de Droit du Moyen Age. (Collection « Jus Medii Aevi », nº 5). Fascicule I, a-acytura. Namur, Godenne, 1972, un vol. de 192 pages.

M. J. Balon, à qui nous devons la belle collection « Jus Medii Aevi » (notre Revue a présenté son Traité de Droit Salique et Les prolongements du Droit Salique, voir RLiR, 29, p. 366-7 et RLiR, 34, p. 426), a entrepris de mettre sa riche documentation à la disposition des médiévistes, juristes ou philologues, sous la forme d'un dictionnaire. En voici le 1^{er} fascicule. Il est fort riche, puisque ses quelque 300 colonnes (de la page 43 à la page 192) ne groupent que les mots de a à acytura; à titre d'exemple, l'article accense a 8 colonnes de 58 lignes chacune. Un index de 32 pages énumère les sources utilisées dont les citations forment le corps même des articles. Ce début fait bien augurer de la suite. Souhaitons à ce grand ouvrage une publication rapide et de connaître le succès qu'il mérite.

P. GARDETTE.

Ancien français. Moyen français. Français moderne.

Albert Meiller, La Pacience de Job, mystère anonyme du XVe siècle (ms. fr. 1774), tome XI de la Bibliothèque française et romane, Paris, Klincksieck, 1971, 439 p., in-16.

Ce « mystère » a pour thème la résignation, la « patience » que Job, frappé dans ses biens, dans ses enfants, dans sa propre chair et finalement abandonné par sa femme, a montrée dans les plus cruelles épreuves, soutenu qu'il était par sa confiance en la justice et la miséricorde de Dieu. C'est essentiellement une adaptation du Livre de Job; mais elle a pour originalité de transformer « le drame psychologique que présente l'Ancien Testament, où toute l'action se passe dans l'âme de Job, en une lutte aux nombreuses péripéties entre les forces du mal (Lucifer et ses suppôts) et les forces du bien (Dieu et ses serviteurs), lutte dont le héros est l'enjeu » (p. 14).

L'œuvre compte 7 095 vers; elle nous a été conservée par un unique manuscrit, le ms. 1774 du fonds français de la Bibliothèque Nationale, mais elle a fait l'objet, aux xvie et xviie siècles, d'une douzaine d'éditions, dont huit nous sont parvenues. Dans la publication de M. Meiller, le texte, qui occupe les pages 177 à 404, est précédé d'une copieuse introduction de 175 pages comprenant les rubriques suivantes : description du ms., analyse du texte, exposé des principaux centres

d'intérêt, étude de la langue (graphie, phonétique, morphologie, syntaxe), localisation, style, versification, description des éditions, variantes de toutes les éditions, examen critique de ces éditions, les représentations, règles suivies pour l'établissement du texte, liste des personnages. Le volume se termine par 34 pages consacrées aux notes, à l'index des noms propres, au glossaire, à une bibliographie sommaire. Ajoutons qu'il est illustré par 8 planches tirées du *Livre d'heures parisien du XVe s.*, Bibl. Nat. nº 1917, et par la reproduction de deux pages du ms.

Le ms. 1774 ne présente pas le texte original du mystère; ce n'est qu'une « copie, dont les fautes et les lacunes traduisent la hâte et parfois l'incompréhension » (p. 8). Il est l'œuvre de deux scribes, le premier ayant transcrit les vers 1 à 6423, le second les vers 6424 à 7095. Ce dernier a signé et daté son travail : Guillaume de Grand Moulin, à la Sainte-Catherine (25 novembre) de 1478. De quoi on peut inférer que l'œuvre originale a été composée entre cette date et l'année 1448, date de la création par Charles VII du corps des francs-archers, auxquels il est fait allusion au vers 3574; à moins qu'il ne faille remonter plus haut encore, car les éditions, qui reposent sur un ms. autre que le ms. 1774 et probablement antérieur à lui, ne mentionnent pas au vers en question les « francs-archers », mais simplement des « archers ».

Les copistes, tout au moins le premier, ont été en même temps des « arrangeurs », comme le montre la comparaison avec, en particulier, le texte de l'édition princeps de 1529, qui repose sur un même archétype inconnu. A ce texte premier, le ms. 1774 a beaucoup ajouté (environ 1 800 vers), et ces additions « présentent souvent la double particularité de n'avoir aucun caractère de nécessité, mais de permettre des scènes à effet » (p. 162). Par contre, il a aussi parfois retranché (environ 600 vers), coupant essentiellement des passages de prédication, au ton sérieux, écrits pour la lecture et se prêtant mal au jeu de la scène.

L'étude de la langue fait apparaître, dans les éditions comme dans le ms., un ensemble de traits dialectaux dont l'homogénéité permet de dire « avec une quasi-certitude » que le mystère a été écrit « dans une région comprenant le Centre-Ouest (Anjou, Touraine) et le Sud-Ouest (Poitou, Aunis, Saintonge) » (p. 46).

Quant à l'auteur, il est inconnu et rien ne permet de l'identifier.

D'autres problèmes se posent encore, tel celui des représentations, car, dans la plupart des cas, on peut se demander s'il s'agit bien de notre mystère, ou d'une pièce différente.

Quoi qu'il en soit, la *Pacience de Job* est particulièrement intéressante pour l'histoire du théâtre religieux au moyen âge. Nous avons signalé les remaniements apportés au texte primitif, par souci d'adapter à l'auditoire une matière trop abstraite; d'où la présence de proverbes et d'exempla, l'emploi de mots populaires et argotiques, de comparaisons et de métaphores, de termes d'injure, de serments et d'imprécations, etc. Et là se marque bien la différence entre la *Pacience de Job* et le *Mistère du Viel Testament*, vaste compilation du milieu du xve siècle, qui contient une courte histoire de Job: « différence avant tout d'invention (très peu d'adjonctions au texte sacré); différence aussi de ton et de style, plus soutenu et fortement ennuyeux, vu l'absence de diableries et de

scènes de comédie » (p. 14). Cette histoire de Job n'y est en fait qu'une « moralité » dont les seuls points communs avec notre mystère sont le thème de la patience de Job et les éléments purement bibliques.

A signaler surtout, parmi les adjonctions destinées à transformer un genre édifiant en un divertissement populaire, la scène de pastorale des vers 1188-1430. C'est, comme le note l'éditeur, «une imitation évidente du *Jeu de Robin et Marion*, pastorale dont nous savons qu'elle fut en faveur pendant tout le moyen âge, précisément dans la région où a dû naître le mystère » (p. 13).

Les attaches de notre mystère avec son époque sont encore soulignées par divers développements ; ainsi par l'énumération des malheurs du temps : guerres, rapines, famines, épidémies, etc. ; par les plaintes des petites gens, victimes de leurs conditions de travail, pressurés par les collecteurs d'impôts, soumis au service du guet, etc. Ce sont là, sans doute, des lieux communs de la littérature du xve siècle ; mais le sujet les impose, en même temps qu'ils justifient le thème qui a été choisi : si le personnage de Job a connu à l'époque une faveur toute spéciale, c'est qu'il illustrait bien la nécessité de la résignation qui s'imposait à la plupart des hommes de ce temps-là.

Les éditions témoignent de la persistance de l'intérêt pour notre mystère jusqu'au début du xviie siècle: « longtemps après l'arrêt de 1548 du Parlement de Paris qui interdisait aux Confrères de la Passion de jouer les mystères sacrés », l'ouvrage « continue à être imprimé, en province surtout (deux éditions seulement sur les douze connues sont parisiennes) et dans les milieux populaires » (p. 164). La première édition est lyonnaise (1529) ; cinq autres éditions se succèdent à Lyon de 1587 à 1615. Ces éditions sont destinées à la lecture, avant de l'être, le cas échéant, à la représentation. Elles sont pour la plupart, malgré leurs imperfections et de façon plus ou moins systématique, des éditions améliorées, retouchant leur texte de base : rajeunissement de la langue, élimination de formes dialectales, corrections apportées à certaines rimes, remplacement d'expressions grossières par des expressions plus décentes, etc., toutes modifications qui attestent une évolution du goût et des exigences nouvelles.

Pour toutes ces raisons et pour la précision apportée par l'éditeur dans l'étude de son texte, la *Pacience de Job* s'impose à l'attention des historiens de la langue du xv^e siècle et de la littérature religieuse du moyen âge.

L.-F. FLUTRE.

A. DEES, Étude sur l'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français, Wolters-Noordhoff Publishing, Groningen, 1971 (164 pages).

L'évolution des démonstratifs en ancien et en moyen français a déjà fait l'objet d'un certain nombre d'études qui ont surtout mis en lumière une grande divergence d'opinions. Dans une thèse de l'Université libre d'Amsterdam, M. Dees réexamine quelques aspects de ce problème. Dans une introduction de neuf pages, il passe en revue les explications déjà apportées de la tendance à la spécialisation syntaxique de CIST et de CIL et il en montre les faiblesses : ces explications n'arrivent pas à faire comprendre la déchéance d'un système bien

organisé. L'idée de soumettre le problème de l'évolution des démonstratifs français à un nouvel examen a été suggérée à M. Dees par les recherches récentes dans le domaine de l'explication causale des changements phonétiques. Pour cette étude il s'est inspiré notamment de l'article de M. Geschiere, « La nasalisation des voyelles françaises, problème phonétique ou phonologique ? ». L'ouvrage se divise en cinq chapitres, les deux premiers sont consacrés au problème de la datation exacte des évolutions à expliquer, dans les trois autres chapitres l'auteur essaye de proposer une description et une explication de l'histoire des démonstratifs français.

Après avoir montré les faiblesses des explications de Foulet, Mathews, Yvon et Pohoryles, M. Dees conclut que pour le calcul des fréquences des démonstratifs, le choix des textes n'est pas indifférent, qu'il est nécessaire de ne pas mêler des textes de type différent et que pour être renseigné le mieux sur la langue parlée, il faut d'abord faire confiance aux textes dramatiques et, en second lieu, au discours direct plutôt qu'aux textes narratifs. M. Dees établit encore qu'il est préférable de renoncer à la méthode qui consiste à comparer d'une part les fréquences de CIST adjectif et de CIST pronom, de CIL adjectif et de CIL pronom d'autre part, il choisit de comparer les fréquences des adjectifs cist et cil, des pronoms cist et cil. Au terme du premier chapitre, M. Dees peut établir que les rapports entre les deux séries cist et cil sont jusqu'à la deuxième moitié du XIVe siècle d'une remarquable stabilité, que c'est seulement à partir du 3e quart du xive siècle qu'il faut séparer l'histoire des adjectifs démonstratifs de celle des pronoms. La substantivation de CIL a lieu entre le milieu du xive siècle et la fin du xve siècle, l'adjectivation de la série cist est beaucoup plus récente car jusqu'au xvie siècle on ne constate aucune régression du pronom cist.

Avec le deuxième chapitre M. Dees aborde le problème des confusions et il constate que les explications déjà apportées sur l'affaiblissement sémantique des démonstratifs et les confusions entre cist et cil sont loin d'être satisfaisantes. Après une étude très minutieuse, l'auteur peut fournir la preuve que, compte non tenu des formes ces, ceus et ce, il n'y a pas, ou à peine, de confusion avant 1350. Avant cette date, cist et cil ne tendent ni à se spécialiser, ni à se confondre. Les confusions ne se multiplient qu'à partir du 3e quart du xive siècle. De même, à partir de cette période, aucune combinaison avec ci ou avec là n'est à priori exclue. Seul de la série cil ceus se combine, dès le xiiie siècle, aussi bien avec ci qu'avec là. L'emploi des démonstratifs devant des substantifs tels que parole, aventure, joie, bonté... n'est pas le fait du hasard mais ces mots peuvent mipliquer, dans une narration, une double référence : d'une part à la réalité racontée, d'autre part au contexte linguistique » (p. 90).

Le troisième chapitre est consacré à essayer de tirer au clair les problèmes que pose l'adjectif démonstratif ces. L'examen attentif des textes du XII^e siècle permet à M. Dees de déceler une anomalie : les notions de proximité et d'éloignement trouvent toujours, exception faite au cas régime masculin pluriel et au féminin pluriel, deux formes distinctes, l'une en -L, l'autre en -ST. Au cas régime masculin pluriel et au féminin pluriel on trouve presque toujours un seul adjectif noté cez ou ces. M. Dees va démontrer, en s'appuyant sur un relevé très minu-

tieux des formes d'adjectifs utilisées dans 1 053 chartes d'origine francienne que cez et cels ont abouti à ces, que cette forme ces s'est, par analogie, étendue au téminin. C'est en comparant l'évolution des articles contractés avec celle de l'adjectif démonstratif que M. Dees arrive à établir que cels a abouti comme cez à ces et que « cels n'est pas seul à avoir donné deux résultats en ancien français : sauf dans la région parisienne, als et els sont solidaires de cels pour maintenir ou éliminer la consonne l » (p. 113). Tandis que l'isoglosse qui sépare cestes/celes de ces passe au sud de Paris, la limite entre aus et as se situe au nord de Paris, ce qui permet d'établir que Paris va avec le nord pour les adjectifs démonstratifs, avec le sud pour l'article contracté. Une dernière question : pourquoi l'adjectif indifférencié ces du masculin a-t-il été pris aussitôt par le féminin ? pour éviter d'avoir l'anomalie suivante : au masculin les-mes-tes-ses-ces et au féminin les-mes-tes-ses-cestes/celes.

Le quatrième chapitre traite des deux répercussions provoquées par la naissance de l'adjectif ces : la disparition du pronom cez/ces et l'apparition de l'adjectif ce. Employée substantivement, la forme issue de ECCE ILLOS se présente habituellement sous les graphies cels, ceus, ceus, ciaus tandis que le pronom personnel ILLOS aboutit à els, eus... Ainsi dans la fonction d'adjectif il n'y a qu'une forme ces issue indifféremment de cez et de cels mais dans la fonction de pronom il y a deux formes cez (ces) et cels. Pour éliminer ce conflit, le francien et les dialectes voisins ont abandonné ces comme pronom et, pour combler la lacune causée par la disparition du pronom ces ils ont substitué ceus à ces et généralisé très tôt, dès la fin du XIIIe siècle, l'emploi de ci avec ceus alors que la combinaison cil + ci ne se trouve pas avant 1350. Les pronoms du féminin restent cestes et celes, car il n'y a pas de conflit entre ces féminin et cestes, celes. Pour expliquer la forme ce, M. Dees vérifie l'hypothèse de la création analogique à l'aide d'une contre-épreuve. Par une analyse détaillée des chartes, il établit que dans les régions qui ne connaissent pas l'adjectif indifférencié ces la forme ce est inexistante. La forme ce est donc bien due à une création analogique sur l'adjectif indifférencié ces d'après le modèle les : le. Vers le milieu du XIVe siècle la victoire de ce est totale à Paris.

Un autre phénomène, celui de la substitution des formes de cas régime aux formes de cas sujet, commence à se manifester dès avant 1300. L'examen des chartes permet à M. Dees d'établir que la Bretagne, la Normandie, l'Anjou et la Touraine ont été les premières gagnées au système a-casuel et que c'est à la fin du XIII^e siècle que la région parisienne a due être atteinte par la tendance à éliminer les formes du cas sujet. M. Dees montre que l'établissement du système moderne des adjectifs démonstratifs remonte à 1500 et que les pronoms ont leur propre histoire. Si les pronoms cist et cil tendent à devenir synonymes par suite de l'abandon dans le système des adjectifs de l'opposition cist = proximité, cil = éloignement, « rien n'annonce encore, au xvie siècle, la déchéance future des formes telles que cestui-ci et ceste-ci. En fait, la lutte entre les pronoms de la série cestui et ceux de la série celui tombe hors des limites chronologiques que nous nous sommes imposées ici » (p. 142). Le remplacement de cestui par celui sera dû, semble-t-il, au xviie siècle, à une initiative de la capitale.

A l'aide d'une documentation extrêmement riche et souvent inexploitée, à l'aide également d'une étude minutieuse des théories déjà émises, M. Dees a pu arriver à donner une nouvelle interprétation de l'histoire des démonstratifs en montrant que le point de départ de toute l'évolution se situe lors de la rencontre des deux adjectifs ces < cez et ces < cels.

B. Horiot.

Bengt Hasselrot. Étude sur la vitalité de la formation diminutive française au XX^e siècle. Acta Universitatis Upsaliensis. Studia Romanica Upsaliensia, 8. Uppsala, 1972. I vol. de II2 pages.

Il serait, je crois, plaisant, d'avoir l'idée de contester à M. B. Hasselrot le droit de disserter sur la langue française, sous le prétexte qu'il n'est pas né français. Beaucoup de francophones pourraient envier la connaissance qu'il a de notre langue et admirer l'élégance avec laquelle il la manie. Toute son œuvre porte témoignage qu'il en a percé les secrets et saisi les moindres nuances. S'il n'est pas un locuteur naïf au sens strict du terme, il est un praticien excellent. D'ailleurs l'intérêt que le public savant a manifesté pour les travaux de M. Hasselrot fournit une preuve incontestable de sa compétence. En particulier, les Études sur la formation diminutive dans les langues romanes ont été accueillies comme une œuvre de grande valeur. C'est en 1941 que M. Hasselrot a entrepris l'étude des diminutifs et depuis, il n'a cessé de s'intéresser à cette question, accumulant des documents de plus en plus nombreux, mettant aussi à contribution les recherches de ses élèves et de ses amis. L'ouvrage qu'il nous présente aujourd'hui se situe donc dans la ligne des précédents, avec cette différence qu'il se limite au xxe siècle, concession au « courant actuel qui privilégie la synchronie ». « Résolution arbitraire et synchronie très dilatée, je l'accorde, mais il faut évidemment se limiter si l'on veut bien étreindre son sujet ». Une remarque toute empreinte de cette sagesse que l'on reconnaît volontiers comme une des qualités maîtresses de M. Hasselrot. Sagesse aussi, le refus de prétendre à l'exhaustivité malgré l'étendue du Corpus, échantillon « représentant 0,15 % de tout ce qui s'est imprimé dans les pays de langue française de 1900 à 1970 ».

Le but avoué de l'auteur a été de « parvenir à un classement ordonné des espèces » à une taxinomie. C'est pourquoi l'essentiel du volume est constitué de listes de diminutifs. Cependant, dans le premier chapitre intitulé « Remarques préliminaires » sont traités les aspects théoriques du problème. On y trouve en particulier un assez long développement sur les moyens que la langue met en œuvre pour éviter les hiatus intolérables au moyen de consonnes intercalaires ou latentes, une discussion sur la place et le rôle du néologisme, un exposé sur les raisons qui font que le nombre des dérivations en -ette est quatre fois plus grand que celui des dérivations en -et. Une place privilégiée est accordée au suffixe -et/-ette (et -ot/otte, qui n'en est qu'une sorte de variante combinatoire). Le nombre considérable des mots pourvus de ce suffixe justifie ce traitement de faveur. En utilisant le dictionnaire inverse, mis à sa disposition par le T. L. F., l'auteur arrive au total approximatif de 1 100 mots, parmi lesquels il distingue d'abord les «diminutifs véritables». Cette notion est ainsi définie : « mots dérivés

où le suffixe modifie la signification du thème comme le ferait l'épithète 'petit' (ou mieux 'tout petit' ou bien, pour être plus précis encore 'tout petit' + un coefficient affectif ou expressif). De plus « malgré la modification, le mot-thème doit rester parfaitement identifiable, ce qui implique une dérivation faite en conformité avec le modèle dérivationnel propre à chacune des bases concernées ». Ces « diminutifs véritables » comprennent soit des substantifs, soit des adjectifs ou des adverbes, soit des verbes, diminutifs ou péjoratifs. La liste des substantifs est assez considérable puisqu'elle en comprend 390. Chacun est situé par rapport au Larousse du XX^e siècle et au Grand Larousse encyclopédique et illustré d'au moins deux exemples, « les plus récents possible », empruntés aux sources les plus diverses. En revanche, la liste des adjectifs et adverbes qui peuvent être modifiés par le suffixe -et/-ette ou -ot/otte est moins longue que celle des substantifs. L'auteur avoue ne s'être arrêté qu'aux spécimens les plus intéressants pour la forme et le contenu. Étant donné que les formations verbales diminutives et péjoratives sont fort nombreuses et que le sujet a été longuement traité dans La formation diminutive, sont fournis seulement quelques exemples relevés surtout chez Rezvani.

« Proches parents des diminutifs véritables sont les noms propres de personnes formés à l'aide des suffixes -ot/-otte et -et/-ette », qu'il s'agisse de prénoms devenus usuels, de prénoms ou même de noms propres utilisés comme hypocoristiques ou enfin de prénoms nés de circonstances (v. g. Joffrette). A partir d'oppositions comme merle/merlette, Pierre/Pierrette, l'auteur montre que le suffixe -ette sert, en dehors de ses connotations normales, invariablement à dénoter le sexe féminin (un « Motionssuffix » ou un suffixe de sexuisemblance). Certains mots de la liste sont des créations éphémères, mais d'autres se sont bien établis dans la langue (tel que majorette venu d'outre-Atlantique). Sans aucun doute ce type de formation est bien vivant. Certains dérivés en -et/ette sont tirés de noms (les dénominatifs du type gomme/gommette), d'autres sont tirés de racines verbales (les déverbatifs du type pousser/poussette). Enfin un dernier paragraphe note la popularité de -ette publicitaire (qui jouit d'une vogue internationale). Ce qui est petit est nécessairement raffiné. Il y a là des créations parfaitement réussies, d'autres sont plutôt drôles.

Mais on rencontre d'autre suffixes diminutifs que -et/-ette, -ot/-otte. Les uns sont des suffixes français, les autres, des suffixes savants. Les premiers servent soit à indiquer la pulluisemblance (v. g. ânon, turbotin, lionceau), soit à former des diminutifs véritables (v. g. botillon/bottine, diablotin, caveau, tourelle). Les seconds, repris au latin ou au grec, sont caractérisés par le fait que « même masculins, ils se terminent par -e et contiennent presque tous la consonne -l (-ole, -ule, -icule, -oïde) ». Ils se rencontrent naturellement dans les langues techniques, mais sont fréquents en dehors d'elles.

Tous les diminutifs présentés jusqu'ici sont des diminutifs synthétiques, mais il faut bien constater que le français — littéraire en parciculier — forme « les diminutifs véritables de façon analytique à l'aide de l'adjectif petit, infiniment plus souvent que de façon synthétique avec le suffixe -et/-ette et autres ». Tout un chapitre, fortement documenté, reprenant sous une forme plus claire les éléments déjà mis en œuvre dans La Formation diminutive met en évidence le succès

de la formation diminutive analytique en français au moyen de ce véritable « préfixoïde », en explique la cause et en montre les différentes valeurs. La comparaison qui est faite entre le français, le roumain, l'italien et l'espagnol est particulièrement éloquente, Est-ce le succès de *petit* qui a fait reculer les formations diminutives synthétiques ? De même le « mot bébé, éventuellement baby » a servi à former un certain nombre de diminutifs analytiques. On est passé facilement des diminutifs appliqués aux animés humains (bébé-héros), aux diminutifs appliqués aux animés en général (bébé-phoque), puis aux inanimés (bébé-Peugeot).

Enfin le succès des deux préfixes *mini*- et *micro*-, succès tout récent et incontestable est étudié avec une grande précision : origine, développement, rapport avec *petit*, rapport avec les diminutifs en *-et/-ette*. L'auteur constate que les gardiens de la pureté de la langue française « commencent à regretter, trop tard peut-être, le laxisme avec lequel ils ont d'abord accueilli ce préfixe », indulgence qu'il comprend et explique avec beaucoup de clarté.

En conclusion, M. Hasselrot déclare, preuves à l'appui, en comparant son opinion à celle de Weber et à celle de J. Dubois que « il est ...assuré que la formation des diminutifs en -et/-ette reste vivante ». « Les diminutifs, au point de vue de la création lexicale, sont une catégorie de mots assez ouverte ». La répugnance qu'ont manifestée les grammairiens et la plupart des auteurs aux siècles classiques pour les diminutifs a tout juste réussi à les placer en état d'hibernation. Les faits prouvent qu'ils se sont, par la suite, parfaitement réveillés. « La formation de diminutifs suffixaux n'est pas un chapitre clos et leur vitalité n'a pas été entamée par l'apparition de mini ». Et mini n'est pas parvenu à prendre l'avantage sur petit.

Enfin voici la dernière réflexion : « Quoi qu'il en soit, la dérivation diminutive française est indéniablement déficiente, comparée à celle des autres langues romanes. mais est-il permis de parler d'une déficience générale de la dérivation française, comme on le fait si souvent ? Il faudra à ce sujet faire une étude comparative entre français, espagnol et italien. A première vue, il semble que les trois langues se tirent également bien d'affaire ».

Un livre, modeste peut-être par ses proportions, mais dense et riche de contenu, bien digne de ceux qui l'ont précédé. Nous pouvons dire à M. B. Hasselrot notre admiration et notre gratitude pour la dette que nous, Français, nous avons contractée à son égard.

Jean Bourguignon.

Monique Parent. Cohérence et Résonance dans le style de « Charmes » de Paul Valéry. Bibliothèque française et romane, série C, Études littéraires, XXIV. Klincksieck, Paris, 1970, I vol. de 224 pages.

Comme le titre l'indique, l'ouvrage comprend deux parties. Dans l'introduction se trouve justifié le choix de ces deux mots. La « cohérence », c'est la logique créatrice qui conditionne l'existence même du langage, « elle n'intéresse que la logique élémentaire de la pensée humaine », mais « le poète a une tout autre ambition : celle d'exprimer un état poétique qui engage tout l'être sentant, un état

Revue de linguistique romane.

de résonance ». Et l'auteur ajoute, pour préciser son propos : « Le poète dépassera donc le niveau logique de la cohérence, il s'exprimera avec tout son être, toutes ses facultés intellectuelles et l'ensemble de sa sensibilité : il lui faudra donc trouver des moyens nouveaux, créer un langage dans le langage ». Si l'on veut pénétrer Valéry poète, il faut donc nécessairement fréquenter Valéry théoricien du langage, tel qu'il se révèle en particulier dans les Cahiers.

La première partie de ce travail traite donc de la cohérence. L'auteur « à travers les poèmes de Charmes », va examiner les thèmes préférés de Valéry. Un premier chapitre envisage les éléments, c'est-à-dire le monde extérieur : les thèmes de l'eau, de la terre, de la végétation (l'arbre, les fleurs, les fruits), l'espace, le vent, la flamme, le soleil. Un second chapitre est consacré au monde humain: monde de l'art, vision de l'homme, idée et pensée, activité humaine (amour, sagesse, puissance). Le vocabulaire de chacun de ces thèmes est d'abord soigneusement classé en familles sémantiques, avec le nombre d'emplois de chaque mot, accompagné des références, puis examiné dans les pièces où il figure, enfin des tableaux rassemblent clairement les observations. Ces tableaux présentent d'abord les mots concrets (v. g. Rose), les mots imagés qui leur servent de substituts (v. g. Flèche), la signification symbolique (grâce fragile, bonheur, harmonie de la nature), le sens pour le psychisme humain (féminité) et, éventuellement, le sens pour le temps (par exemple, le fruit qui fond évoquera la durée qui s'écoule). Ainsi est mis en œuvre le propos que nous trouvons au début: « En étudiant les mots qui les portent [les thèmes] et le sens que le poète leur donne, nous saurons quels liens les rattachent à l'ensemble de sa pensée et par quel réseau de rapports il les relie entre eux ».

La seconde partie porte le titre « La cohérence du discours poétique ». Il s'agit pour l'auteur de « revenir à l'unité organique des poèmes pour y étudier comment se développe l'expression poétique, destinée à former cette réalité structurée qui est le texte ». D'abord, dans un premier chapitre, sont analysées des variantes qui vont nous montrer Valéry à la recherche d'un terme expressif et à la recherche de la cohérence avec le contexte. Nous le surprenons alors « ajustant les mots comme des blocs irréguliers pour transmettre sa vision du monde ». Le chapitre II de cette partie traite du rôle des « écarts » syntaxiques dans le style et la composition des poèmes. A l'égard de la syntaxe Valéry adopte une double attitude : respect et recherche. Il entend, dans le respect des règles, exploiter toutes les possibilités, surtout les plus fines nuances, que lui offre la langue. La manière dont Valéry manie la syntaxe, nous le montre attentif à l'élégance de l'expression, au rayonnement du langage poétique. Le chapitre III examine les types de développement nombreux et variés qu'offrent les poèmes. Les longs poèmes s'opposent aux « poésies », c'est-à-dire aux pièces brèves. C'est surtout de ces dernières qu'il est question ici, car l'auteur consacre les pages du chapitre suivant à un commentaire très approfondi des quatre longs poèmes de Charmes: Fragment du Narcisse, La Pythie, Ébauche d'un Serpent, le Cimetière marin. On sait que ces poèmes représentent une densité de pensée et une splendeur d'expression rarement égalées dans la poésie française. « Notre propos est ici d'examiner les effets produits par les variations dans la tonalité des mots, par le ton des métaphores et des comparaisons, par la forme des phrases et les caractères musicaux des vers, et de montrer que tous ces éléments constituent la trame même du poème, tantôt en apportant des nuances qui se fondent dans l'unité de ton, tantôt en déterminant les passages d'une tonalité à une autre, si importants pour le développement ». Ces commentaires sont un véritable modèle du genre et bien utiles à méditer.

On a déjà beaucoup écrit sur ce petit recueil de Charmes. Il était bien difficile de dire du nouveau, cependant le livre de M¹¹e Parent est original et surtout empreint d'une grande finesse. Il fallait sans doute une sensibilité féminine alliée à une science linguistique sans défaut pour parvenir à un résultat aussi éclatant. Ce qui frappe le lecteur, c'est surtout, pourrait-on dire, le doigté, en ce sens que des pistes sont tracées par un guide habile et consciencieux : jamais rien de doctoral ni de trop nettement imposé. M¹¹e Parent a adopté l'attitude la meilleure, celle qui respecte délicatement l'auteur et le lecteur. C'est pourquoi l'on aime ce livre à la fois séduisant et enrichissant.

Jean Bourguignon.

CRÉOLE.

Marguerite Saint-Jacques Fauquenoy, Analyse structurale du créole guyanais, Paris, Klincksieck, 1972, 142 pages.

L'analyse du créole guyanais que donne M. Saint-Jacques Fauquenoy témoigne du renouveau des études françaises dans le domaine de la linguistique créole. Après une longue et importante série de travaux anglo-saxons sur les parlers de la zone caraïbe, voici qu'apparaît, après l'étude de M. d'Ans sur l'haïtien, une description structurale du créole guyanais.

L'analyse se fonde sur une enquête linguistique menée de 1962 à 1965 en Europe sur des transcriptions phonétiques, puis, de 1965 à 1967, en Guyane, au cours d'une mission sociologique. Le caractère de ce séjour laissait espérer au lecteur des informations précises sur la situation socio-linguistique du pays. Elles font malheureusement défaut; l'auteur se limite à quelques remarques générales sur le plurilinguisme (p. 16) ou sur la diglossie (p. 17) : « la plupart des Créoles sont au moins bilingues » ... (p. 16). L'étude linguistique, strictement synchronique, est conduite selon les principes descriptifs d'A. Martinet; la partie phonologique est conçue selon un plan identique à celui de la Description phonologique. Cette description n'appelle guère de commentaires. On peut regretter que les remarques concernant la phonétique articulatoire soient en général très brèves (problème du phonème /r/ par exemple) et que moins de deux pages soient consacrées aux combinaisons de phonèmes. Notons, sur ce point, que l'auteur voit dans la prosthèse vocalique des emprunts comme estiló < « stylo » ou espòr < « sport » « une adaptation des emprunts français au système phonologique du guyanais », alors qu'il s'agit manifestement d'une loi phonétique générale dont le français lui-même offre, à date ancienne ou récente, de nombreux exemples (p. 50).

L'étude phonologique qui s'achève par des tableaux de classement (p. 45-49) est suivie d'une analyse de texte malheureusement trop brève puisqu'elle offre

la transcription phonétique et phonologique d'un document qui ne comporte qu'une dizaine de lignes. La traduction et les notes appellent quelques remarques de détail :

— lestomak est traduit « abdomen »; ne s'agirait-il pas plutôt de la « poitrine » car ce terme a conservé l'ancienne signification du mot français dans la plupart des créoles français (Antilles, océan Indien) ? La chose est d'autant plus vraisemblable que, dans le récit, Dieu ouvre l'estomac de l'homme pour en tirer une côte! Le pian, dans le tour /gaya ku pyã/, est-il, comme le suggère la note, « un petit mammifère à la célérité proverbiale » (p. 57) ? N'est-ce pas l'ulcération cutanée dont le nom se trouve sous une forme identique dans les parlers antillais pian) ?

La deuxième partie (p. 63-119), consacrée à la « grammaire », est une étude des formes de l'énoncé minimum et des monèmes qui les composent. L'« expansion » ne se voit consacrer qu'une dizaine de pages. Il est dommage que l'auteur renonce à présenter la technique par laquelle il procède au découpage en monèmes de la chaîne parlée. (« ... Nous supposerons donc terminée l'analyse des énoncés en monèmes », p. 61). Loin d'être secondaire, cette partie de la description nous paraît au contraire essentielle au point de vue méthodologique car elle nécessite la mise en évidence de traits démarcatifs et l'élaboration de méthodes de substitution dont l'intérêt dépasse largement le cadre de l'analyse propre d'un parler. Cette omission est d'autant plus regrettable que M. Saint-Jacques Fauquenoy ayant, avec raison, écarté de sa description toute référence au français, l'absence de base théorique précise du découpage en monèmes conduit nécessairement à un calque plus ou moins direct du modèle français.

L'étude des monèmes qui composent l'énoncé minimum amène l'auteur à distinguer divers types (verbaux, nominaux, pronominaux, adjectivaux...). Sur ce point, M. Saint-Jacques Fauquenoy apporte d'intéressantes précisions sur l'existence de catégories du discours en créole. On sait que L. Galdi, dans un article connu, avait affirmé, par exemple, qu'il n'existe en créole « aucune différence morphologique ou fonctionnelle entre adjectifs et substantifs » (« Esquisse de la structure grammaticale des patois français-créoles », p. 270). Cette remarque se fondait essentiellement sur une interprétation contestable d'un exemple mauricien. L'étude du guyanais confirme le caractère discutable de cette assertion. L'auteur conclut ici, fort justement nous semble-t-il, à l'existence « d'embryons de classes » qui permettent, néanmoins, de distinguer très nettement monèmes verbaux, nominaux et adjectivaux même si, dans une perspective diachronique, il apparaît que certains des monèmes verbaux guyanais peuvent être, à l'origine, des noms ou des adjectifs français.

La description du système verbal (p. 73-90) est la partie la plus intéressante de l'ouvrage; l'auteur étudie successivement les particules qui, préposées au monème verbal, indiquent l'aspect, notion plus importante que celle du temps dans le système. (A ce propos, pourquoi considérer /ãnu/, indice de la 1^{re} personne du pluriel de l'impératif, comme un « monème » et non comme une « particule », p. 89 ?). Le guyanais dispose également de « tours périphrastiques qui permettent d'exprimer certaines nuances de l'aspect » (p. 85-87). Parmi eux /pu/ nous paraît devoir être rangé plutôt parmi les « particules ». Notre remarque se

fonde d'ailleurs moins sur l'étymologie que sur le fait que la plupart des autres créoles français utilisent comme indice de futur un morphème pu que le guyanais semble également posséder (« On marquera... la finalité ou l'intention par l'élément /pu/ « pour » : /mo té pu soti/ « je m'apprêtais à sortir »). Pourquoi dès lors ne pas classer /pu/ avec les autres particules ?

L'étude des « monèmes nominaux, pronominaux et adjectivaux » offre beaucoup d'éléments intéressants par la comparaison qu'ils permettent avec d'autres créoles français. Il nous semble en effet que l'important ouvrage de M. Goodman qui s'attachait à relever des éléments communs à ces parlers devrait être complété par une étude précise des divergences; sur ce point l'étude de M. Saint-Jacques Fauquenoy fournira une contribution essentielle.

L'expansion ne nous paraît pas bénéficier de l'attention qu'elle mérite et, même si l'on s'en tient aux faits majeurs, il faut sans doute plus d'une dizaine de pages pour en traiter, d'autant que s'y trouve incluse la liste des monèmes fonctionnels. L'ordre des mots n'est étudié que de façon fragmentaire et la structure de la phrase elle-même totalement omise. Comment dès lors pouvoir réellement parler de la « liberté syntaxique » sans s'en tenir à des formules comme : « La recherche de la liberté syntaxique est souvent gênée par l'ordre naturel des termes dans le discours. Ainsi, en guyanais, certains déplacements à l'intérieur de l'énoncé sont reconnus impossibles parce que l'usage linguistique ignore de telles constructions » ? (p. 115).

Après une rapide analyse de trois énoncés cités à titre d'exemples, l'ouvrage s'achève par une note de sept pages sur le vocabulaire guyanais dans laquelle l'auteur traite surtout de l'origine du lexique. Quelques remarques peuvent être formulées à ce propos. La préface d'A. Martinet dénonce avec vigueur les « études fondées sur l'observation du lexique qui, en dépit de l'appareil scientifique dont elles s'accompagnent, ressortissent finalement plus au folklore qu'à la linguistique telle qu'on la conçoit aujourd'hui » (p. 7). L'attaque est périlleuse car l'on sent bien combien il serait aisé de la retourner contre certaines études « proprement linguistiques » tout en se demandant quelle conception de la linguistique se trouve ainsi privilégiée à l'exclusion des autres. Il n'en reste pas moins qu'il aurait peut-être mieux valu en application de ce principe renoncer à ce rapide survol du vocabulaire plutôt que d'y accumuler les inexactitudes. Comment admettre comme des « extensions de sens par rapport au sens français » les termes « seré: 'serrer', 'garder', 'cacher', 'économiser' » (p. 132); « fòs fossé', 'tombe' » (ibid.) (cf. FEW III, 738, b); « vyé' vieux', 'méprisable' ». D'autres mots sont considérés comme ayant « acquis un sens tout à fait différent de leur sens français » (p. 132) alors qu'il s'agit manifestement de survivances d'emplois anciens, dialectaux ou populaires. Ainsi :

- kriyé « pleurer ». (FEW II, 1486, b : « crier : pleurer... »).
- maré « attacher ». Le verbe apparaît avec le même sens sous la forme « marrer » ou « amarrer » dans tous les créoles de l'océan Indien et de la zone américaine. Il est encore en usage dans plusieurs parlers de l'Ouest (angevin, normand, domaine de l'Atlas linguistique de l'Ouest).
- bude « ventre ». (FEW I, 420-421 « Norm. boudins « intestins » ... Afr. boude « nombril » ... afr. boudine « ventre »; ». cf. bedon, bedaine...).

- bwa « forêt » « arbre ». La polysémie se retrouve dans plusieurs créoles : réunionnais, seychellois, mauricien, rodriguais, martiniquais (« pied bois »). Le terme a aussi ce sens en acadien louisianais (cf. Ditchy). L'origine dialectale fait d'autant moins de doute que le poitevin, par exemple, offre à date ancienne, des emplois identiques.
 - lašė « viande et poisson ». (FEW II, 350, a).
- koté « chez ». koté ou kot sont employés dans les créoles de l'océan Indien au sens de « près de, à côté de » ; l'haïtien offre pour le même terme un sens analogue que l'on retrouve dans les glossaires normand et angevin.

On peut d'ailleurs noter, à propos du « monème adjectival » (p. 102), que les formes que l'auteur considère comme emprunts de formes féminines françaises (drèt, kurt, plat) témoignent en fait de la survivance en créole de formes masculines d'adjectifs qu'on retrouve au XVII^e et qui se sont maintenues dans certains dialectes. Tous les autres créoles français présentent les mêmes phénomènes.

Pour les termes d'origine « vernaculaire », il serait intéressant d'essayer d'établir si les emprunts aux langues africaines et amérindiennes ne se sont pas faits par l'intermédiaire des parlers de la zone caraïbe; la présence d'un nombre important de Créoles « anglais » originaires de Sainte-Lucie a pu favoriser certains transferts lexicaux. En effet, bien des termes cités existent également en martiniquais sous une forme à peu près identique (suku, mart. soucougnan; zōbi; dōgwé; lēbé; matutu, mart. id.: « fricassée de crabe » (et non le crabe luimême comme en guyanais); zādoli; pipiri; mabi; karbè). Peut-être le « baragouin » a-t-il fourni ces mots aux divers créoles de la zone.

Les procédés de dérivation et de composition sont à peine évoqués. L'auteur ne mentionne guère pour les premiers qu'un emploi de dé- emphatique déjà signalé page 91; des trois exemples cités, deux sont en fait des survivances dialectales où le préfixe a une valeur différente (dépalé: « mal parler, médire, mentir »; FEW VII, 610, b: « nfr. déparler (seit 1657) ' parler inconsidérément' ». déviré « virer complètement » « chavirer » ; FEW XIV, 392, a ; le mot existe avec le même sens dans les créoles de l'océan Indien, en haïtien, en martiniquais et en acadien louisianais). L'absence de données plus nombreuses et plus précises est sur ce point particulièrement regrettable car les parlers de l'océan Indien par exemple possèdent un grand nombre de termes propres formés par dérivation ou composition et l'étude comparée des procédés mis en œuvre pourrait être d'un grand intérêt.

Les remarques que nous avons pu faire ne diminuent en rien les mérites de cet ouvrage qui fournit sur un parler peu ou mal décrit nombre de renseignements précieux. On peut cependant regretter que l'auteur ait voulu, en une centaine de pages, donner une description phonologique et grammaticale de ce créole. C'était par avance compromettre, non pas la valeur méthodologique de l'exposé, mais l'utilisation ultérieure des données qu'il offre. Or, il est bien évident que le problème de l'origine des créoles posé à la linguistique générale depuis plus d'un siècle ne peut être sérieusement envisagé que dans le cadre d'une analyse comparée de ces parlers. Il est donc indispensable de disposer pour les divers cas d'études suffisamment précises et détaillées pour permettre des rapprochements utiles. La lecture de cet ouvrage nous confirme d'ailleurs dans

l'idée que cette meilleure connaissance des créoles français sera une contribution décisive à la linguistique française en permettant de déduire de traits structuraux identiques ou voisins de précieux renseignements sur le français populaire ou dialectal ancien.

On ne peut qu'espérer que M. Saint-Jacques Fauquenoy ne limitera pas à ce bref ouvrage sa contribution aux études créoles et qu'en évitant cette fois les inconvénients inhérents à l'étroitesse du cadre qu'elle s'était donné, elle présentera une étude plus complète et plus précise d'un aspect déterminé de ce parler. Ce pourrait être l'occasion d'une publication d'extraits plus larges de son corpus puisque, dans ce domaine, les textes font peut-être plus cruellement défaut encore que les descriptions.

R. CHAUDENSON.

AVIS AUX SOCIÉTAIRES

Pour que la Liste des membres de la Société de Linguistique Romane soit utile à nos collègues et aux chercheurs, il faut qu'elle soit tenue exactement à jour. Nous vous prions donc de bien vouloir vérifier les indications qui vous concernent dans la dernière Liste des membres (parue dans la *RLiR* de janvier-juin 1972, p. 241-262) et, si le libellé n'en est pas exact, veuillez nous communiquer celui qu'il faut lui substituer.

Sociétaires français, adressez-nous aussi votre nouveau code postal.

Prière d'envoyer ces indications à M. Gilles Roques, Secrétaire-trésorier adjoint de la Société de Linguistique Romane, Université des Sciences Humaines, 25, rue du Maréchal-Juin, 67084-Strasbourg Cedex.

Le nom de M. Teodorescu a été, par mégarde, oublié dans la dernière Liste des membres de notre Société. Voici son adresse :

M. Paul-G. Teodorescu, Professeur à l'Université, 1815 N. E. Schuyler, Portland, Oregon, 97212 U. S. A.